



# Conseil de sécurité

Cinquante-sixième année

*Provisoire*

## 4351<sup>e</sup> séance

Lundi 30 juillet 2001, à 15 h 30  
New York

---

<i>Président :</i>	M. Wang Yingfan . . . . .	(Chine)
<i>Membres :</i>	Bangladesh . . . . .	M. Chowdhury
	Colombie . . . . .	M. Valdivieso
	États-Unis d'Amérique . . . . .	M. Cunningham
	Fédération de Russie . . . . .	M. Gatilov
	France . . . . .	M. Doutriaux
	Irlande . . . . .	M. Cooney
	Jamaïque . . . . .	Mlle Durrant
	Mali . . . . .	M. Touré
	Maurice . . . . .	M. Koonjul
	Norvège . . . . .	M. Strømme
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord . . .	M. Harrison
	Singapour . . . . .	M. Mahbubani
	Tunisie . . . . .	M. Ayari
	Ukraine . . . . .	M. Kulyk

## Ordre du jour

La situation au Timor oriental

Rapport intérimaire du Secrétaire général sur l'Administration transitoire  
des Nations Unies au Timor oriental (S/2001/719)

---

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-178.

*La séance est reprise à 15 h 40.*

**M. Strømme** (Norvège) (*parle en anglais*) : D'emblée, je voudrais exprimer la reconnaissance de ma délégation pour la présence de M. Sergio Vieira de Mello et de mon ami M. José Ramos-Horta. Je voudrais également les remercier tous deux de leurs excellents exposés sur l'évolution de la situation au Timor oriental et sur l'avenir de ce territoire. Ces déclarations ont fait ressortir les progrès réalisés jusqu'à maintenant, mais elles nous ont aussi rappelé que la tâche n'est pas encore achevée.

La Norvège se félicite du rapport du Secrétaire général sur l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) (S/2001/719). Qu'il me soit permis de souligner notre satisfaction à l'égard des recommandations très claires formulées dans le rapport concernant l'avenir de la présence de l'ONU au Timor oriental.

Pour garantir la paix et la création d'institutions essentielles, il est crucial que l'ONU reste au Timor oriental jusqu'à ce que de telles institutions reposent sur des assises solides. Par conséquent, la Norvège appuie pleinement les recommandations du Secrétaire général en ce qui concerne la création d'une mission appelée à succéder à l'ATNUTO, dont le mandat serait élaboré par le Conseil de sécurité et qui comporterait une composante militaire ainsi qu'une composante civile.

L'ATNUTO a fourni une plate-forme pour une transition réussie au Timor oriental. Afin de veiller à ce que ce processus aboutisse à une conclusion logique, nous pensons que l'allocation de fonds budgétaires est la seule démarche viable. Il va sans dire que la mission doit être conçue soigneusement pour refléter les besoins exacts et les défis d'un Timor oriental nouvellement indépendant.

En ce qui concerne la question d'une future stratégie de sortie, nous pensons qu'au lieu d'essayer de fixer une date pour le retrait du personnel de l'ONU, le Conseil devrait chercher une orientation dans la résolution 1272 (1999) au sujet de l'établissement de certains critères pour le retrait.

La période menant aux élections du 30 août, ainsi que la période suivant immédiatement les élections, au cours de laquelle la Constitution sera rédigée, seront d'une grande importance pour le futur État du Timor oriental. On a beaucoup investi, et beaucoup est en jeu.

La Norvège réitère l'importance d'élections libres et équitables. À cet égard, nous sommes encouragés par la démarche novatrice adoptée par l'ATNUTO lors de la phase préélectorale. Je souligne également que mon gouvernement se félicite du fait que le pacte d'unité nationale ait maintenant été signé. Nous considérons qu'il s'agit d'un fait d'une grande importance pour optimiser le cadre d'un Timor oriental pacifique et démocratique.

La Norvège était parmi les observateurs internationaux lors de l'enregistrement récent de réfugiés au Timor occidental. Ma délégation approuve la manière technique dont l'opération a été effectuée. Les résultats préliminaires indiquent que la majorité des réfugiés préfèrent pour l'instant rester en Indonésie. Cependant, à notre avis, il est vraisemblable que nombre d'entre eux reverront leur choix et opteront pour le rapatriement lors d'une phase ultérieure.

La Norvège accorde beaucoup d'importance à l'engagement de poursuites judiciaires contre des individus responsables de crimes internationaux graves. Nous réitérons notre position selon laquelle la poursuite par les tribunaux nationaux est une bien meilleure démarche que la création d'un tribunal international, à laquelle il ne faudrait procéder qu'en dernier recours.

Nous notons avec satisfaction la participation accrue des Timorais de l'Est dans l'Administration. Cependant, nous ne sommes toujours pas à un niveau satisfaisant, et nous prions par conséquent l'ATNUTO d'utiliser les derniers mois de la transition pour intensifier ces efforts.

Mon gouvernement est impressionné par le travail déjà effectué pour créer les conditions d'un Timor oriental indépendant viable. Nous aimerions donc souligner l'importance d'un appui économique continu à l'ATNUTO, à la Banque mondiale et aux institutions humanitaires et de développement oeuvrant au Timor oriental. Pour sa part, mon gouvernement demeure attaché à prendre en charge sa part du coût global.

Enfin, mon gouvernement prend note du transfert pacifique et démocratique du pouvoir en Indonésie. Il est extrêmement important pour la sécurité et la stabilité dans la région que des relations fortes et pacifiques entre le Timor oriental et l'Indonésie soient établies. La réconciliation et une coopération renforcée entre les deux pays sont des conditions préalables fondamentales.

Je conclus en rendant une fois encore hommage au Représentant spécial du Secrétaire général, M. Vieira de Mello, et à son équipe, tant internationale qu'estimoraise, pour avoir mené une tâche aussi difficile d'une façon qui donne l'espoir d'une transition sans heurts vers un Timor oriental indépendant.

**M. Cooney** (Irlande) (*parle en anglais*) : J'aimerais remercier le Représentant spécial Sergio Vieira de Mello et M. Ramos-Horta. Plus tard lors du débat, la Belgique, en tant que Président de l'Union européenne, fera une déclaration à laquelle l'Irlande souscrit pleinement. Je fais les observations suivantes en ma qualité de représentant national.

Ce n'est pas une exagération de dire que la réunion d'aujourd'hui a lieu à un moment historique pour le Timor oriental, alors que le pays approche des élections pour l'Assemblée constituante, de la rédaction de la Constitution et de l'accès à l'indépendance. On a énormément accompli au cours des deux dernières années, mais comme l'a confirmé aujourd'hui M. Vieira de Mello, beaucoup reste à faire.

Le Secrétaire général dans son rapport en janvier dernier a déclaré qu'une fois indépendant, le Timor oriental aurait encore besoin d'un important appui international par le biais d'une mission intégrée mandatée par le Conseil de sécurité et financée au moyen de quotes-parts. Nous sommes heureux de noter dans le rapport actuel que c'est le Groupe de travail chargé de planifier l'après-ATNUTO au Timor oriental, avec l'appui d'une cellule de mission intégrée à New York, qui prépare cette présence. Nous relevons également dans le rapport du Secrétaire général que le plan sera affiné de façon à ce qu'il corresponde à la structure d'un gouvernement indépendant du Timor oriental, lequel ne prendra forme bien sûr que lorsque les débats à l'Assemblée constituante auront progressé.

Nous croyons fermement que la présence internationale au Timor oriental doit être proportionnelle aux besoins réels et calibrée selon un calendrier soigneux d'examen. Dans ce contexte, nous avons pris attentivement note de l'appel lancé par M. Ramos-Horta pour que la réduction souhaitable de la présence de l'ONU tienne pleinement compte des besoins actuels du Timor oriental. La recommandation figurant dans le rapport du Secrétaire général selon laquelle le personnel international devrait de plus en plus jouer un rôle de conseiller et agir dans des domaines techniques où les compétences locales n'ont pas encore été développées,

est très judicieuse et mérite un examen ultérieur. Nous pensons que cette aide est vitale pour le processus de timorisation par lequel le Timor oriental acquerra la force administrative et la capacité institutionnelle de gérer avec succès ses propres affaires.

Nous sommes d'accord avec la recommandation du Secrétaire général qui a dit qu'une composante efficace des droits de l'homme devrait être une partie importante de la mission qui succédera à l'ATNUTO, et nous sommes encouragés par le travail important en matière des droits de l'homme actuellement effectué par le Groupe chargé de la défense des droits de l'homme au sein de l'ATNUTO.

Malgré les événements politiques encourageants, nous restons préoccupés par la situation en matière de sécurité au Timor oriental. En particulier, comme on nous l'a rappelé durant le week-end, la situation sur la frontière avec le Timor occidental nous préoccupe. À cet égard, nous notons la référence dans le rapport du Secrétaire général au commerce et aux mouvements illégaux transfrontaliers, qui ont été associés à de graves incidents de sécurité. C'est très inquiétant.

Tout aussi troublante est la préoccupation exprimée dans le rapport selon laquelle des membres des milices ont adopté une stratégie consistant à patienter jusqu'à l'indépendance du Timor oriental, dans l'espoir que la présence internationale prendra fin. On ne peut donner un tel espoir aux milices, quelle qu'en soit la nature, fausse ou sans fondement. En outre, elles doivent être désarmées et démantelées.

Pour ce qui est de la présence de troupes internationales, nous pensons que les efforts importants de la communauté internationale ne doivent pas être compromis ou mis en danger par une réduction hâtive de la force militaire. Des décisions concrètes ne devraient pas être prises à ce stade, surtout au sujet des composantes du maintien de la paix et de la police. Nous devrions réfléchir aux recommandations du Secrétaire général et surveiller l'évolution de la situation sur le terrain, surtout pendant la période des élections. Avant de prendre des décisions à cet égard, nous devrions attendre le rapport que le Secrétaire général a annoncé pour octobre. Nous croyons qu'en attendant ce rapport, la composante militaire de l'ATNUTO devrait être maintenue sous sa forme actuelle jusqu'à ce que le nouveau gouvernement au Timor oriental se soit établi.

La stabilité à long terme et la prospérité du Timor oriental seront grandement renforcées par des relations

étroites et harmonieuses avec son voisin, l'Indonésie. C'est une époque pleine de défis pour l'Indonésie, mais il ne fait aucun doute que la position internationale du nouveau gouvernement à Jakarta serait considérablement renforcée s'il prenait rapidement des mesures sur un certain nombre de questions touchant ses relations avec le Timor oriental. Ces questions incluent la mise en oeuvre active du Mémorandum d'accord conclu en 2000 au sujet de la coopération dans les domaines juridique et judiciaire et dans le domaine des droits de l'homme, la coopération avec l'ATNUTO et par la suite avec les autorités est-timoraises indépendantes pour poursuivre les crimes contre l'humanité et le droit humanitaire au Timor oriental, et un appel rapide des peines extrêmement légères prononcées contre les six individus coupables du meurtre de trois fonctionnaires du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) à Atambua, le 6 septembre 2000.

Une autre action de ce type constituerait une indication que les réfugiés ayant pour l'instant apparemment choisi de rester au Timor occidental seraient, s'ils venaient à changer d'avis, autorisés à revenir au Timor oriental en toute sécurité. Enfin, nous appelons à la pleine coopération pour enquêter sur les allégations avancées par l'Irlande en mai, selon lesquelles certaines femmes enlevées du Timor oriental durant le conflit sont détenues au Timor occidental dans des conditions d'esclavage sexuel.

L'Irlande est pleinement attachée à un engagement durable au Timor oriental tant sur le plan bilatéral que de la part de l'ONU. Des progrès considérables et encourageants ont été accomplis au Timor oriental grâce au courage et à la vision du peuple est-timorais et de leurs dirigeants ainsi qu'au professionnalisme et au dévouement du personnel de l'ATNUTO. Nous sommes actuellement à une étape cruciale de l'auto-réalisation nationale du Timor oriental. Nous espérons vivement que lorsque nous examinerons le prochain rapport du Secrétaire général, en octobre, d'autres défis auront été relevés, que les élections auront eu lieu avec succès et que la rédaction de la constitution du Timor oriental sera bien avancée. C'est une étape cruciale et il est important que le Conseil continue de montrer un appui fort et indéfectible à l'égard du Timor oriental.

**M. Kulyk** (Ukraine) (*parle en anglais*) : À l'instar des orateurs précédents, je voudrais remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Sergio Vieira de Mello, et le membre du Cabinet de transition M. Ramos-Horta de leurs déclarations très complè-

tes comprenant des analyses approfondies des problèmes récents et des tâches à long terme qui attendent l'Administration transitoire et les Timorais de l'Est sur la voie de l'indépendance.

Les positions de l'Ukraine sont très proches de ce qui a été dit autour de cette table. Je vais donc me limiter à quelques remarques.

Le dernier examen de la situation au Timor oriental, notamment le rapport du Secrétaire général, nous permet de tirer des conclusions quant aux progrès accomplis sur la voie de l'indépendance. Nous sommes particulièrement heureux du succès rencontré dans le processus de timorisation. À cet égard, nous estimons que les activités de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) ont été très positives.

Nous pensons que les élections devant permettre de créer une Assemblée constituante sont une question clef du calendrier politique du Timor oriental. Les élections qui se dérouleront le 30 août ouvriront la voie à l'indépendance du peuple du Timor oriental. Il est indispensable de tenir des élections législatives générales transparentes, démocratiques et ordonnées.

Il est extrêmement important d'éviter la violence et les affrontements au sein de la société est-timoraise après les élections. Il sera essentiel d'assurer une formation sans difficulté de l'Assemblée constituante et du nouveau cabinet et de maintenir un environnement pacifique pour le débat qui se déroulera sur cette première constitution du Timor oriental et la transition vers l'indépendance. Nous nous félicitons, à cet égard, de la signature d'un pacte d'unité nationale par 14 partis politiques sur les 16 qui se présentent aux élections. Mais nous sommes préoccupés par le fait qu'un risque de violence au sein des communautés ou entre partis subsiste au Timor oriental dans la période de transition. Nous nous demandons, en conséquence, quelles mesures supplémentaires l'ATNUTO et le cabinet de transition pourraient prendre pour empêcher une éventuelle déstabilisation de la situation.

Nous estimons qu'il est également prioritaire d'établir des fondations économiques en vue de l'indépendance grâce à un secteur privé viable. Nous sommes heureux de constater la revitalisation de la vie économique du Timor oriental. Les revenus dérivés de la mer du Timor donneront une chance supplémentaire de renforcer l'indépendance économique du pays. Le futur gouvernement devra capitaliser sur les efforts des

institutions de Bretton Wood et de l'ONU pour créer un environnement propice aux investissements à long terme. Il est essentiel que les programmes financiers et les projets mis en place ou réalisés au Timor oriental mettent l'accent sur l'avenir et s'adaptent aux conditions qui prévaudront après l'indépendance.

Nous estimons qu'une mesure indispensable sur la voie de l'indépendance consiste à créer une force de défense est-timoraise, une police locale et un système de justice efficace. Si ces tâches ne sont pas achevées, tous les efforts déployés pour progresser sur la voie de l'indépendance risquent d'être compromis.

La police civile de l'ONU doit être suffisamment importante tant que la police est-timoraise ne sera pas pleinement formée et déployée. Il est important que les Timorais de l'Est puissent jouer un rôle de plus en plus important pour assurer la sûreté publique et la défense des frontières du Timor oriental.

Il est clair que la présence internationale au Timor oriental doit être prolongée après la transition vers l'indépendance. À cet égard, nous partageons pleinement les dispositions pertinentes du rapport intérimaire présenté par le Secrétaire général. Nous avons besoin d'une démarche durable, réaliste et globale pour assurer le plein succès de la mission. Il est également important d'envisager une stratégie de sortie qui se fonde sur les besoins continus et les aspirations du peuple est-timorais.

**M. Koonjul** (Maurice) (*parle en anglais*) : Le rapport intérimaire du Secrétaire général sur l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) nous apporte beaucoup de bonnes et encourageantes nouvelles au sujet du processus politique en cours au Timor oriental. Il attire également l'attention de la communauté internationale sur la nécessité d'une action cohérente et concertée pour assurer une passation de pouvoirs réussie de l'ATNUTO au nouveau pouvoir exécutif qui sera mis sur pied après l'élection. Nous félicitons le Secrétaire général de son rapport. Nous remercions le Représentant spécial du Secrétaire général M. Vieira de Mello de son exposé lucide et très complet. Nous nous associons à d'autres délégations en lui exprimant notre reconnaissance pour son travail exceptionnel et des plus constructif au Timor oriental. Nous sommes également reconnaissant du remarquable exposé fait ce matin par M. Ramos-Horta, membre du cabinet de transition du Timor oriental chargé des affaires étrangères.

La situation politique au Timor oriental semble évoluer dans la bonne direction et le rêve de l'indépendance culminant dans la transformation du Timor oriental en État n'est maintenant qu'une affaire de temps. À la lumière du développement progressif de l'infrastructure qui a eu lieu au cours des six derniers mois et compte tenu de l'attachement ferme de l'ATNUTO et des Timorais de l'Est à l'édification de la nation, nous sommes convaincus que les élections prévues dans 30 jours se dérouleront pacifiquement. Nous notons avec satisfaction que la majorité des partis ont signé le pacte d'unité nationale par lequel ils se sont engagés à mener à bien une campagne politique pacifique et à accepter les résultats des élections.

Nous nous félicitons également de constater que les commissions constitutionnelles de district ont organisé des auditions sur les systèmes de gouvernement, les droits fondamentaux et d'autres questions relatives à la constitution. Il est important que la population dans son ensemble, et en particulier la société civile, aient le sentiment qu'elles font partie de cet important processus politique. Nous espérons que ces consultations aboutiront à l'élaboration d'une constitution adaptée aux besoins et aux aspirations légitimes du peuple du Timor oriental.

Nous nous réjouissons également d'apprendre que les différents secteurs d'économie ont généralement connu des améliorations. Néanmoins, un financement approprié et une planification correcte sont encore nécessaires pour assurer la poursuite des progrès et une viabilité continue. Des questions pressantes telles que la sécurité, la réinstallation des rapatriés et l'ordre public doivent être abordées d'urgence. Nous exhortons la communauté internationale à maintenir et à augmenter son assistance dans ces domaines.

Ma délégation se félicite de la création du Groupe de travail chargé de planifier l'après-ATNUTO au Timor oriental ainsi que d'une cellule de mission intégrée à New York pour examiner les modalités de l'appui international qui serait nécessaire au Timor oriental après l'indépendance. Nous pensons que le Groupe de travail devrait prendre en considération les constatations de la Mission interorganisations d'évaluation de la sécurité et à la lumière de ses recommandations, suggérer un plan d'action approprié.

L'évolution positive au Timor oriental n'aurait pas pu être possible sans la coopération active du Gouvernement indonésien. Nous exhortons les nouveaux

dirigeants en Indonésie à poursuivre leurs efforts pour mettre en oeuvre toutes les mesures prévues par le Conseil dans sa résolution 1319 (2000). Nous lançons également un appel au Gouvernement indonésien pour qu'il respecte pleinement le Mémoire d'accord relatif à la coopération dans les domaines juridique et judiciaire et dans celui des droits de l'homme, conclu le 6 avril 2000 avec l'ATNUTO, en particulier l'article 9 qui prévoit le transfert de personnes aux fins de poursuites.

La tâche future n'est pas facile, mais elle n'est pas hors de portée non plus. Gardant à l'esprit le manque d'expérience des différents nouveaux départements, nous ne pouvons pas, à ce stade, nous permettre une sortie sans stratégie. La stratégie est claire. Nous devons préparer le peuple du Timor oriental à assumer la responsabilité et le destin de leur État nouvellement né. Cela ne sera viable que si l'on accélère le processus de timorisation dans tous les secteurs par le renforcement des capacités dans les secteurs précis des finances publiques, de l'administration publique, de la police et du maintien de l'ordre et le respect du droit.

Un système législatif sain et représentatif, un organe administratif efficace et performant et un appareil judiciaire indépendant sont des éléments fondamentaux pour une société démocratique et la stabilité politique.

Il est donc extrêmement important de jeter les bases des institutions démocratiques et de les consolider, ce qui permettra d'assurer la bonne gouvernance et la primauté du droit, le respect des droits de l'homme et l'indépendance de l'appareil judiciaire au Timor oriental. Il est tout aussi important qu'une campagne à grande échelle soit entreprise pour éduquer la population dans son ensemble en ce qui concerne ses devoirs et obligations civiques et aussi ses droits dans une société libre et démocratique.

Maurice appuie la recommandation du Secrétaire général pour ce qui est d'adapter la présence internationale au Timor oriental en gardant à l'esprit la situation sur le terrain pendant la période qui fera suite aux élections, et nous réaffirmons la nécessité d'une présence internationale substantielle dans le pays après l'indépendance, comme le recommande la résolution 1338 (2001).

Le peuple du Timor oriental se trouve à l'aube d'une ère nouvelle pour la vie du pays. Il est extrêmement important que ce peuple laisse de côté toutes ses divergences et oeuvre en commun dans un esprit de

réconciliation nationale au processus de reconstruction de la nation et du remodellement de l'économie. De même, il est essentiel que la communauté internationale accorde au pays et à son nouveau gouvernement toute l'assistance nécessaire.

**Le Président** (*parle en chinois*) : Je vais à présent intervenir en ma qualité de représentant de la Chine.

La délégation chinoise souhaite la bienvenue parmi nous à M. Vieira de Mello et à M. Ramos-Horta, et nous nous félicitons de leurs déclarations.

Nous souscrivons au rapport du Secrétaire général. Nous nous réjouissons sincèrement des progrès considérables réalisés dans le processus d'indépendance du Timor oriental. Nous nous félicitons des efforts actifs déployés par l'Administration transitoire, en particulier en ce qui concerne le transfert de pouvoir, afin d'accélérer le processus de timorisation, ainsi que du travail fructueux accompli sous la direction de M. Vieira de Mello.

Comme l'indique le rapport, le Timor oriental traverse une étape finale cruciale de la période de transition. Nous espérons que l'Administration transitoire continuera de jouer un rôle constructif pour aider le peuple du Timor oriental à parvenir à l'autosuffisance et à l'autonomie. À notre avis, les opérations de maintien de la paix des Nations Unies devraient avoir un bon début et un bon dénouement. En ce qui concerne la stratégie de sortie, les Nations Unies devraient les préparer minutieusement et adopter une démarche prudente. La Chine souscrit à l'analyse et aux considérations figurant dans le rapport du Secrétaire général.

À notre avis, une fois que le Timor oriental aura officiellement accédé à l'indépendance, l'ONU devrait y maintenir une présence considérable et conserver les spécialistes nécessaires dans les départements importants de l'administration et de la gestion, apporter une aide aux autorités du Timor oriental et maintenir une présence militaire et de police considérable. La contribution des Nations Unies devrait également comprendre un appui financier approprié. Tous ces éléments sont cruciaux pour assurer une transition régulière au Timor oriental et le fonctionnement sans heurts du nouveau Gouvernement.

Pour ce qui est de la taille, de la composition, du mandat et des méthodes de travail de la présence, il conviendrait de se fonder sur le principe d'une efficacité

té de haut niveau, en fonction des besoins réels du Timor oriental. Il faudrait par ailleurs que la présence coopère étroitement avec la population du Timor oriental et respecte ses vues. Afin de parvenir à une transition sans heurts au Timor oriental, il conviendra de ne pas négliger les conditions importantes que sont l'indépendance économique et financière du Timor oriental et son développement stable. Nous espérons que l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) et les organismes compétents des Nations Unies poursuivront leurs efforts à cet égard.

Nous demandons également à l'ensemble de la communauté internationale d'apporter une aide généreuse au Timor oriental. Récemment, la Chine a offert une aide gratuite en nature au Timor oriental, qui concernait surtout l'agriculture et l'industrie de la pêche. Nous fournirons des capitaux pour la construction d'un ministère des affaires étrangères. Nous avons également accordé une assistance pour former des cadres d'administration et nous continuerons de le faire. Nous envisageons effectivement d'envoyer des équipes médicales au Timor oriental. Nous aimerions nous associer à la communauté internationale pour apporter, dans les limites de nos capacités, des contributions à la paix et au développement au Timor oriental.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

L'orateur suivant est le représentant du Portugal. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

**M. Brito** (Portugal) (*parle en anglais*) : Le Portugal appuie pleinement la déclaration que prononcera l'Ambassadeur Jean De Ruyt de la Belgique au nom de l'Union européenne.

D'emblée, j'aimerais remercier le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Sergio Vieira de Mello et le membre du Cabinet transitoire du Timor oriental responsables des affaires étrangères, M. José Ramos-Horta, pour leurs exposés très complets. Il est particulièrement utile que, nous qui sommes à New York, soyons mis au courant de l'évolution de la situation en ce qui concerne la transition vers l'indépendance du Timor oriental par ceux-là mêmes qui sont chargés quotidiennement de la mise en oeuvre approfondie et sans heurts de ce processus. C'est un processus qui, je l'ajoute, doit être dirigé par le Conseil de sécurité sur

la base d'une évaluation objective de la situation en évolution sur le terrain.

Je voudrais également remercier le Secrétaire général du rapport qu'il nous a présenté et me féliciter des progrès réalisés dans tous les domaines d'activité de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) depuis le dernier exposé fait au Conseil. Nous notons notamment les progrès concernant le recrutement de fonctionnaires et le transfert des pouvoirs aux Timorais de l'Est à tous les niveaux de l'administration. Nous sommes fermement convaincus que la timorisation n'est pas simplement une question de transfert des responsabilités mais également une question de transfert des compétences. Il ne s'agit pas simplement de recruter des personnes pour leur donner certains postes mais surtout de faire en sorte qu'elles aient les capacités minimales requises pour s'acquitter de leurs fonctions. Nous encourageons donc l'ATNUTO à continuer d'oeuvrer dans ce sens.

Le Portugal partage pleinement le point de vue du Secrétaire général selon lequel après l'indépendance, le Timor oriental aura encore besoin

« d'un appui international important, qui devrait être fourni dans le cadre d'une mission intégrée, mandatée par le Conseil de sécurité et financée au moyen de quotes-parts. » (*S/2001/719, par. 52*)

À cet égard, nous nous félicitons des recommandations du Secrétaire général concernant le suivi de la présence de l'ONU au Timor oriental après l'indépendance, comprenant aussi bien une composante de sécurité qu'une composante civile. Nous estimons que c'est la seule façon d'assurer la continuité du travail de l'ATNUTO car il devient clair que le mandat large et complexe qui a été confié par le Conseil de sécurité ne sera pas pleinement exécuté d'ici le moment où le pays deviendra indépendant. La stabilité politique et administrative n'est pas simplement souhaitable pour le Timor oriental; il s'agit d'un élément essentiel pour assurer la sécurité à long terme du pays. Il appartiendra donc toujours aux Nations Unies d'assurer l'établissement d'un État démocratique et viable au Timor oriental. Ce sera là le meilleur héritage que les Nations Unies et le Conseil en particulier pourraient laisser au peuple du Timor oriental.

Le Portugal note avec un intérêt tout particulier la participation des institutions des Nations Unies et des institutions financières internationales à l'activité de l'ATNUTO, ainsi qu'au processus de planification de

la présence des Nations Unies après l'indépendance. Cependant, une prolongation de la participation utile et désirable des institutions des Nations Unies et d'autres institutions au Timor oriental doit être envisagée d'une façon progressive et pragmatique et non pas considérée comme une panacée qui réglerait les problèmes complexes auxquels est confronté le Timor oriental et auxquels il continuera d'être confronté pendant des années après son indépendance. Dans ce contexte, nous pensons qu'un certain nombre de fonctions essentielles qui résultent directement du mandat du Conseil de sécurité, en vertu des résolutions 1272 (1999) et 1338 (2001), resteront la responsabilité du Conseil.

Nous aimerions également souligner les observations faites par le Secrétaire général aussi bien en ce qui concerne les progrès réalisés que les plans futurs de formation et de déploiement complet du service de police du Timor. Il est essentiel que cet effort soit couronné de succès pour qu'il soit possible d'avoir une force de police indépendante qui respecte les droits de l'homme et garantisse l'application de l'ordre public dans le cadre d'un système démocratique.

Le Portugal se félicite de l'analyse objective faite par le Secrétaire général et de ses recommandations sur la composante militaire de l'ATNUTO. En dépit des améliorations constatées en matière de sécurité, nous notons avec préoccupation les observations du Secrétaire général selon lesquelles :

« La capacité des milices d'opérer et de s'entraîner dans certaines zones en toute impunité reste inquiétante. » (*S/2001/719, par. 50*)

Le Secrétaire général souligne également que la légèreté des peines prononcées contre les inculpés pour l'assassinat de trois fonctionnaires du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés à Atambua, a

« encouragé certains éléments extrémistes des milices à planifier la reprise des actions offensives visant à déstabiliser le Timor oriental avant la tenue des élections et l'accession à l'indépendance ». (*Ibid., par. 49*)

À cet égard, le Portugal se félicite des efforts du Gouvernement indonésien visant à s'attaquer au problème des réfugiés est-timorais qui demeurent au Timor occidental. Nous encourageons le Gouvernement indonésien à poursuivre ses efforts et à résoudre totalement ce problème. Nous nous félicitons de l'engagement déjà exprimé publiquement par le Gouverne-

ment indonésien de permettre le retour des réfugiés à tout moment, indépendamment des souhaits formulés par la population réfugiée le jour de l'enregistrement en juin.

L'adoption d'une approche prudente dans la planification des rajustements futurs de la composante militaire de l'ATNUTO est particulièrement importante à ce stade. Au moment où nous nous réunissons, les partis politiques du Timor oriental sont en pleine bataille électorale. C'est la première fois qu'ils participent à une campagne libre et démocratique pour élire une Assemblée qui sera chargée de la tâche la plus importante de tout État naissant : la rédaction de sa constitution. Il est fondamental à ce stade que le Conseil n'adopte aucune position ni n'envoie aucun message qui pourrait avoir un effet déstabilisateur sur le climat électoral. Il nous faut songer aux traumatismes et aux craintes que les Timorais de l'Est associent aux élections et qui sont encore très vifs dans leur mémoire collective. Les prochaines années, tout comme la rédaction de la constitution, seront absolument essentielles non seulement pour consolider la démocratie et l'autonomie mais aussi pour prendre toute décision relative à la présence future de l'Organisation des Nations Unies dans le pays.

Ce sont là vraiment les processus sur lesquels nous devrions nous concentrer à ce stade car la teneur de nos débats futurs dépendra en grande partie de leurs résultats. On ne soulignera jamais assez la nécessité pour le processus constitutionnel de se dérouler sans heurts. Il faudra donner suffisamment de temps aux discussions et aux consultations de façon à donner aux Timorais l'entière maîtrise du processus. Nous avons vu suffisamment d'exemples de constitutions pratiquement parfaites rédigées avec l'aide d'experts internationaux qui, une fois adoptées, n'étaient pas vraiment opérantes faute d'adhésion locale. C'est un débat trop essentiel pour qu'il soit tenu à la hâte.

Pour terminer, je voudrais souligner que nous savons tous que l'ONU ne restera pas indéfiniment au Timor oriental. Nous ne le voulons pas. Le Conseil non plus et, je pense, les Timorais de l'Est non plus. Le mandat de l'ATNUTO doit néanmoins être pleinement mis en oeuvre et, si cela n'est pas fait avant l'indépendance, alors l'ONU et le Conseil devront assumer bien au-delà la poursuite de leurs engagements. Il ne s'agit pas que d'une question de dette morale envers les Timorais; l'enjeu, c'est la responsabilité et la crédibilité mêmes de l'ONU. Nous ne devons pas ou-



blier un instant le point de départ de ce processus. Comme on l'a dit, ceux qui ne peuvent pas se souvenir du passé sont condamnés à le répéter.

Je soulignerai enfin que, de notre point de vue, l'ATNUTO a fait un travail remarquable jusqu'ici. C'est une mission réussie. Faisons en sorte que cela continue. Je suis sûr que nous partageons le même objectif et je peux assurer au Conseil que le Portugal continuera à faire tout son possible pour appuyer tous les efforts visant à favoriser l'indépendance et une paix durable au Timor oriental.

**Le Président** (*parle en chinois*) : Le prochain orateur inscrit sur ma liste est le représentant de l'Australie. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

**Mme Wensley** (Australie) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de cette occasion qui m'est donnée de participer à l'examen en cours, par le Conseil, de la situation au Timor oriental. Nous nous félicitons grandement des efforts que vous avez déployés pour faire en sorte que cette séance ait lieu à temps et sous votre propre présidence.

L'intérêt dominant de la communauté internationale est de voir s'instaurer un Timor oriental stable, sûr, prospère et démocratique qui sera gouverné par une administration efficace. L'Organisation des Nations Unies, comme l'a prescrit le Conseil de sécurité, continuera de jouer le rôle visible et nécessaire dans le processus de transition pour y parvenir. De bons progrès continuent d'être réalisés, mais, au moment où nous les évaluons une fois de plus, sur la base du dernier rapport du Secrétaire général sur l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental, il est clair que la tâche est loin d'être achevée.

Je veux remercier le Représentant du Secrétaire général Sergio Vieira de Mello de l'exposé détaillé qu'il a fait ce matin. Je veux également lui transmettre encore les remerciements de l'Australie, ainsi qu'à tous les membres de l'ATNUTO qui se sont dévoués à poser des bases solides pour le Timor oriental. C'est un signe des progrès faits jusqu'ici qu'un nombre croissant de Timorais de l'Est participent à ce processus, notamment à travers l'Administration transitoire du Timor oriental. L'engagement et la détermination des Timorais de l'Est à forger les compétences et capacités nécessaires pour gouverner et administrer leur propre nation sont des éléments essentiels dans le processus de transition en cours. À cet égard, nous avons été très

heureux de voir José Ramos-Horta ici aujourd'hui et je voudrais lui rendre hommage, au nom de mon gouvernement, ainsi qu'à l'engagement et à l'effort que le peuple est-timorais investit dans l'édification de sa nation future.

Dans son rapport, le Secrétaire général a rappelé qu'il fallait assurer une présence internationale continue et substantielle pour une issue heureuse et à long terme au Timor oriental. Mon gouvernement fait sien cet avis. Le départ solide qu'a pris le processus de transition doit être mené à son terme. L'investissement considérable dans ce processus doit être protégé et mis à profit pour aboutir à un résultat pacifique et durable.

L'Australie est fermement convaincue qu'il faudrait assurer une présence continue de l'ONU après l'indépendance par le truchement d'une mission intégrée comprenant des composantes civile, de police civile et de maintien de la paix dans le cadre d'un mandat unique du Conseil de sécurité financé par les contributions à l'ONU. Il s'agit là de l'approche la plus cohérente et pratique qui puisse être adoptée pour s'attaquer aux tâches et aux défis qu'il reste à relever.

Comme beaucoup d'orateurs l'ont souligné aujourd'hui, la taille de cette mission de relève sera, bien entendu, sensiblement inférieure à celle de l'ATNUTO. À mesure que les capacités est-timoraises de gestion des affaires publiques et d'administration se renforceront et que la sécurité et la stabilité sur le terrain s'amélioreront, le besoin d'une présence internationale diminuera. Le coût global de la présence internationale sera de très loin inférieur à ce qu'il a fallu pour mettre en place le processus de transition jusqu'ici. Néanmoins, des sources cohérentes et continues de financement pour les trois composantes de l'administration civile, de la police civile et du maintien de la paix seront nécessaires si nous voulons instaurer un État durable, démocratique et pleinement opérationnel au Timor oriental. Cela exigera une approche souple et créative pour utiliser les contributions.

Le coût du recours continu aux contributions dans la période qui suivra immédiatement après l'indépendance sera nettement inférieur à ce qu'il faudrait déboursier à long terme si le financement était retiré prématurément ou s'il venait à manquer. Tandis que nous attendons les précisions promises dans un nouveau rapport en octobre, le rapport du Secrétaire général a indiqué que la mission de relève des Nations Unies ne sera pas trop ambitieuse ni coûteuse. La communauté

internationale a la responsabilité de se montrer prudente face à une situation qui demeure précaire et à une nation naissante encore manifestement vulnérable. La crédibilité de l'ONU en tant que gardienne de la transition au Timor oriental, comme l'a souligné si éloquemment ce matin mon collègue Kishore Mahbubani, est en jeu.

L'Australie se félicite de l'aperçu présenté dans le rapport du Secrétaire général sur la forme et la taille que devrait prendre la présence internationale globale au Timor oriental après l'indépendance. Cet aperçu nous permet de voir un peu plus loin dans l'élaboration d'une stratégie de sortie bien définie. L'élaboration d'une stratégie de sortie acceptable doit étayer – et conditionnera, d'ailleurs – le maintien de la présence de l'ONU après l'indépendance. L'Australie appuie énergiquement le message du Secrétaire général, à savoir qu'il est nécessaire d'adopter une démarche souple en matière de planification pour toutes les composantes de cette présence après l'indépendance. Les décisions portant sur les modalités et le moment à choisir pour adapter la présence de l'ONU doivent être guidées par l'évolution de la situation sur le terrain au Timor oriental. Une fois de plus, à notre avis, cela s'applique à chacune des trois composantes de la mission appelée à succéder à l'ATNUTO : composantes civile, de police civile et de maintien de la paix.

En ce qui concerne la composante civile, nous notons que d'après le Secrétaire général, la présence de l'ONU après l'indépendance devrait être notablement réduite par rapport à ses effectifs actuels. Nous approuvons l'analyse du Secrétaire général, selon laquelle en dépit de l'avancement considérable du processus de recrutement des fonctionnaires est-timorais, les systèmes administratifs restent nouveaux et fragiles. L'Australie estime qu'il sera essentiel d'apporter une aide supplémentaire au niveau de l'encadrement supérieur, pour pouvoir mener à bien efficacement le travail de « timorisation » – selon l'expression que n'aime pas Sergio Vieira de Mello – et le transfert de compétences dans des domaines précis. Ce sera critique pour le succès à long terme de la mission des Nations Unies et pour mener à son terme le mandat original des Nations Unies au Timor oriental, à savoir : la mise en place d'une administration fonctionnelle. Nous notons également que, selon le Secrétaire général, cette assistance nécessaire sera limitée dans le temps. Toutes ces considérations renforcent notre conviction qu'une

approche souple et novatrice des contributions mises en recouvrement est nécessaire.

Une réduction bien conduite du niveau d'engagement actuel des Nations Unies dans la mission appelée à succéder à l'ATNUTO est tout aussi importante qu'une bonne gestion de la transition à plus long terme vers un gouvernement pleinement fonctionnel. C'est une question qui exige notre attention aussi bien immédiatement que dans la période qui suivra le scrutin du 30 août. Nous encourageons l'ATNUTO à continuer de mettre l'accent sur ses plans de transfert graduel des responsabilités et des fonctions à l'Administration est-timoraise et sur la réduction parallèle de son propre rôle. Il importera que l'ATNUTO décide, dans les limites du budget convenu, quelles fonctions peuvent être transférées aux Timorais de l'Est et maintenues à long terme sans entraîner de coûts supplémentaires. Le transfert des actifs de l'ATNUTO à la nouvelle Administration exigera également des décisions mûrement réfléchies et une planification soignée, et ce, bien avant l'indépendance. Nous avons hâte d'obtenir un complément d'information sur la réduction planifiée de la présence civile dans le rapport que le Secrétaire général présentera au mois d'octobre.

Nous notons les progrès réguliers enregistrés au niveau du plan échelonné d'institution et de formation du Service de police du Timor oriental et nous nous en félicitons. Nous appuyons également la réduction progressive de l'aide internationale, en fonction de la situation sur le terrain en matière d'ordre public. Nous notons l'avis du Secrétaire général sur les plans de passage progressif de la force de police internationale à des fonctions d'encadrement et de contrôle à mesure que les capacités locales s'amélioreront. J'ai noté en particulier l'accent mis dans son exposé de ce matin par Sergio Vieira de Mello sur l'aspect encadrement. Cela doit reposer sur une stratégie claire et une logique visant à mettre en place une force de police est-timoraise qui soit autonome et viable financièrement à long terme.

La composante maintien de paix de la présence actuelle et future de l'ONU demeure critique pour une transition réussie du Timor oriental vers l'indépendance. Nous saluons avec enthousiasme l'évaluation très franche et très claire faite par le Secrétaire général des conditions actuelles de sécurité au Timor oriental. Nous sommes fermement convaincus que le maintien de la sécurité à la frontière entre le Timor oriental et le Timor occidental, par le biais d'une force de maintien

de la paix des Nations Unies, est essentiel et lié au déroulement sans heurt de tous les autres aspects du processus de transition.

Nous sommes d'accord avec le Secrétaire général que la gestion de la taille future de la force de maintien de la paix doit faire partie intégrante de l'élaboration d'une stratégie de sortie bien définie. Je voudrais répéter ce que j'ai déjà dit au Conseil et à de nombreux collègues, à savoir que la mise au point de cette stratégie et les décisions prises sur la force de maintien de la paix doivent tenir pleinement compte des conditions de sécurité sur place. C'est pourquoi nous sommes tout à fait d'accord avec la décision du Secrétaire général de suivre l'évolution de la situation en matière de sécurité afin de permettre l'élaboration de nouvelles recommandations sur la taille future de la force de maintien de la paix, qui seront présentées dans un rapport ultérieur.

Le scrutin du 30 août représente un pas capital vers l'indépendance du Timor oriental. Comme d'autres l'ont fait avant nous, nous encourageons toutes les parties à contribuer à la conduite pacifique des élections et à une mise en oeuvre équitable et sans heurt de leurs résultats, et à honorer les engagements qu'ils ont pris dans le pacte d'unité nationale.

Les élections et l'application de leurs résultats marqueront également une nouvelle phase très importante dans le traitement par le Conseil de la question du Timor oriental. Si chacune des étapes suivantes et le moment où elles seront fixées devront être déterminés par la situation politique sur place, l'Australie estime que l'on devrait, après la création de l'Assemblée constituante et les autres décisions relatives à la forme future de l'Administration est-timoraise, parvenir au point où des décisions concrètes sur le mandat d'une future présence des Nations Unies pourront commencer d'être esquissées par le Conseil. Des décisions prises en temps voulu par le Conseil permettraient de maximiser les chances de transition sans heurts entre la présence des Nations Unies avant et après l'indépendance, en permettant, notamment, aux pays fournisseurs de contingents de planifier leurs futures contributions et de faciliter le recrutement du personnel civil voulu. Nous voudrions que le rapport du Secrétaire général à paraître en octobre fournisse au Conseil la matière lui permettant de commencer à formuler pour l'essentiel le mandat de la présence future des Nations Unies.

Nous continuons de suivre de près les problèmes des camps de réfugiés au Timor occidental, qui ont des répercussions évidentes sur la sécurité le long de la frontière, et même critiques sur la situation globale dans l'ensemble du Timor oriental. Nous notons les dispositions prises jusqu'à présent par le Gouvernement indonésien pour résoudre ces problèmes. Nous comptons sur une intensification de ces efforts de la part du nouveau Gouvernement indonésien, afin que ces problèmes, à commencer par les manoeuvres d'intimidation des milices, soient entièrement et définitivement réglés.

La justice, la réconciliation et le principe de responsabilité sont des éléments essentiels de la stabilité à long terme du Timor oriental. Nous continuons d'accorder une priorité absolue aux progrès enregistrés dans chacun de ces domaines, tant au Timor oriental qu'au sein de l'appareil judiciaire indonésien. Nous exhortons les autorités indonésiennes à utiliser le tribunal spécial des droits de l'homme qui vient d'être mis en place pour connaître des violations des droits de l'homme commises au Timor oriental, tant avant qu'après le scrutin d'août 1999. L'enquête menée par l'ATNUTO elle-même sur les violations des droits de l'homme contribue de façon importante à ce que justice soit faite aux yeux des Timorais de l'Est touchés par les événements de 1999. La communauté internationale devra s'employer à appuyer le renforcement bien nécessaire des capacités du secteur judiciaire. Nous encourageons également l'ATNUTO et les Timorais de l'Est à oeuvrer de concert en ce qui concerne les questions étroitement liées de la justice et de la réconciliation, afin de maximiser les chances de résultats satisfaisants dans ces deux domaines cruciaux.

L'Australie continue de consacrer, dans le cadre des Nations Unies et bilatéralement, beaucoup d'énergie et de ressources pour appuyer la transition et la mise en place d'un État viable et indépendant au Timor oriental.

La conclusion récente d'un nouvel Arrangement sur la mer du Timor, entre l'Australie, le Timor oriental et l'ONU, visant à régir le développement des ressources pétrolières dans la mer du Timor, dont le Conseil a entendu parler ce matin, en est un exemple flagrant. Cet accord devrait offrir au Timor oriental, lorsqu'il sera indépendant, une source de revenus très importante et durable pour soutenir son développement. Toutefois, comme le Représentant spécial l'a souligné ce matin, cela ne signifie pas qu'il n'y ait pas lieu de faire

une planification financière et économique prudente. L'une des premières priorités de la nouvelle administration est-timoraise devrait être d'assurer la participation des donateurs et des institutions financières internationales, qui contribuent à son budget global, à la mise au point d'un cadre économique à moyen terme.

En plus de contribuer considérablement à l'avenir du Timor oriental par le biais de l'Arrangement sur la mer du Timor, mon gouvernement s'est engagé, dans le cadre d'un programme d'assistance bilatérale important, à réduire la pauvreté et à renforcer les capacités est-timoraises de gouverner une nation pacifique, démocratique et indépendante. Une part importante de notre aide bilatérale actuelle et future sera consacrée au renforcement des capacités dans des domaines que nous estimons essentiels pour l'administration autonome du Timor oriental. Je veux notamment parler d'une aide technique pour mettre sur pied les services centraux chargés de la fiscalité, y compris la mise au point de cadres budgétaires et fiscaux solides; du renforcement des capacités pour planifier et gérer les élections futures; et d'une aide pour mettre au point les processus législatifs, les services d'appui et la formation des gestionnaires de haut niveau de la fonction publique.

Jusqu'à maintenant, le processus de gestion de la transition au Timor oriental a été un succès évident pour l'ONU. À notre avis, grâce à un engagement constant ainsi qu'à une gestion attentive et prudente, l'ONU pourra s'acquitter de sa responsabilité importante d'établir, après l'indépendance, un État pleinement fonctionnel, démocratique et viable. Si nous continuons d'aller dans la même direction et de prendre les bonnes décisions maintenant et au cours des prochains mois, c'est le résultat auquel nous parviendrons. Je voudrais aussi souligner que, si nous réussissons, ce résultat aura été atteint en peu de temps, à partir pratiquement de rien – ce que Sergio Vieira de Mello a décrit ce matin comme un sombre départ – il y a moins de deux ans, et face à des défis évidents et considérables.

Nous pouvons, de même que les membres du Conseil, offrir ce résultat à la population du Timor oriental. Le Conseil s'est acquitté de ses engagements et de ses responsabilités jusqu'à présent. Il ne doit pas décevoir les Timorais de l'Est dans la phase cruciale qui doit s'amorcer bientôt.

**Le Président** (*parle en chinois*) : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de la Belgique. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

**M. De Ruyt** (Belgique) : J'ai l'honneur de prendre la parole au nom de l'Union européenne. Les pays d'Europe centrale et orientale associés à l'Union européenne – Bulgarie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, République tchèque, Roumanie, Slovaquie, Slovénie – et les pays associés, Chypre, Malte et la Turquie, ainsi que les pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen, l'Islande et le Liechtenstein, souscrivent à cette déclaration.

Je voudrais tout d'abord souhaiter la bienvenue à M. Vieira de Mello et à M. Ramos-Horta et féliciter, à travers eux, les institutions qu'ils représentent, pour les progrès considérables qu'elles ont accomplis au cours de ces derniers mois vers la mise en oeuvre des résolutions 1272 (1999) et 1338 (2001). En effet, nous avons fait du chemin depuis que l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) a reçu, à l'automne de 1999, le vaste mandat d'assumer la responsabilité générale de l'administration transitoire d'un territoire fortement dévasté.

Aujourd'hui, moins de deux ans après, la population du Timor oriental est bien engagée sur la voie de l'indépendance totale. Les élections du 30 août seront la prochaine étape vers l'édification d'une nation viable. L'Union européenne attache une grande importance à la tenue d'élections qui soient libres et régulières et se déroulant en bon ordre. Elle enverra à cet effet une équipe d'observateurs du processus électoral au Timor oriental. Les élections constituent à notre avis un temps fort du processus de « timorisation » qui doit donner à la population du Timor oriental la maîtrise de son destin. Il va sans dire que nous comptons sur une large participation de la population. Il est nécessaire, à cet effet, que l'éducation civique ainsi que celle des électeurs se poursuivent.

Nous jugeons encourageant le fait que la plupart des partis politiques aient adhéré au pacte d'unité nationale, dont les signataires s'engagent à respecter les principes de démocratie, de tolérance et de respect des minorités, ainsi que le verdict des urnes. Ces principes devraient également, selon l'Union européenne, être inscrits dans la constitution. En effet, les élections sont aussi un moyen de favoriser le processus qui conduira

à l'adoption d'une constitution pour le Timor oriental. Ce document préfigurera la future nation est-timoraise. Son importance ne saurait être sous-estimée.

La situation économique au Timor oriental demeure difficile. À l'heure actuelle, la croissance semble toujours largement tributaire de la présence étrangère et de l'octroi de subventions à l'agriculture. Il faut faire plus si l'on veut créer les conditions d'un développement économique durable. Nous sommes d'accord avec le Secrétaire général lorsqu'il évoque la nécessité d'adopter des lois sur la propriété et d'établir un cadre pour les activités commerciales afin de stimuler le secteur privé.

Le fait que les ministres australiens et est-timorais aient paraphé l'Arrangement relatif à la mer du Timor constitue un grand pas dans la bonne direction. Nous espérons que, une fois signé et ratifié, cet accord, et ceux qui suivront, contribueront à la croissance, à long terme, de l'économie du Timor oriental indépendant. Pour ce faire, il faut aussi intensifier les efforts en vue de développer le secteur agricole.

La semaine dernière, nous avons pris acte avec satisfaction de la manière démocratique et pacifique par laquelle s'est effectuée la passation des pouvoirs en Indonésie. Nous espérons sincèrement que le nouveau Gouvernement continuera de mettre en oeuvre les dispositions de la résolution 1319 (2000). Par le passé, nous avons fortement insisté pour que l'Indonésie s'acquitte de ses obligations. Jusqu'à présent, elle l'a fait de manière inégale.

Récemment, les réfugiés ont été enregistrés au Timor occidental. Les résultats préliminaires des opérations d'inscription et de consultation reflètent sans doute le choix exprimé par les réfugiés ce jour-là. Des doutes subsistent cependant quant aux intentions à long terme de ces réfugiés, qui ont pour l'instant choisi de rester en Indonésie. Nous espérons que ces doutes seront dissipés et estimons que ceux qui choisiront un jour de retourner au Timor oriental devraient pouvoir le faire en toute sécurité.

Nous appelons les autorités indonésiennes à coopérer avec l'ATNUTO ainsi qu'avec les futures autorités du Timor oriental pour poursuivre en justice, notamment via l'établissement d'un tribunal ad hoc en Indonésie, les crimes contre l'humanité et les droits de l'homme perpétrés au Timor oriental avant et après la consultation populaire de 1999. En outre, nous espérons que le Gouvernement de Jakarta fera avancer la

procédure d'appel dans l'affaire du meurtre de trois employés du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, perpétré l'an dernier à Atambua.

Dans la résolution 1338 (2001), le Conseil a unanimement souligné la nécessité de maintenir une présence internationale substantielle au Timor oriental après l'indépendance. Dans son rapport, le Secrétaire général formule quelques recommandations spécifiques, et de nouvelles recommandations seront soumises en octobre. Nous sommes d'accord sur le fait qu'il est possible de réduire la présence internationale dans son ensemble, mais cette réduction devrait tenir compte des besoins réels sur le terrain et être opérée en étroite consultation avec la population timoraise. À cet égard, nous encourageons les efforts visant à identifier les secteurs où il est nécessaire de continuer à apporter un soutien. Nous reconnaissons le rôle important qu'ont joué les agences des Nations Unies, les institutions financières internationales et les organisations régionales jusqu'à présent, et nous espérons qu'elles seront encore plus impliquées à l'avenir.

Les milices du Timor occidental continuent de représenter une menace potentielle pour le Timor oriental, notamment dans les zones frontalières. Nous devons être particulièrement vigilants lors de la période électorale. Dans d'autres zones, la société est-timoraise est confrontée à des problèmes d'ordre public. À cet égard, nous encourageons le développement et la formation du Service de police est-timorais, qui devrait jouer un rôle de plus en plus important dans le maintien de l'ordre public. De plus, toute notre attention doit être accordée à la mise en place d'un système judiciaire fort.

Des progrès considérables ont été réalisés sur la voie d'un Timor oriental indépendant. La population est-timoraise et la communauté internationale se sont beaucoup investies dans ce processus. Il ne faudrait pas que ces efforts aient été déployés en vain. La communauté internationale s'est engagée à maintenir une présence au Timor oriental. Nous soulignons la nécessité de bien penser cette présence et réaffirmons que toute révision de celle-ci devrait tenir compte de la situation en matière de sécurité, des besoins sur le terrain et des désirs de la population. Nous attendons avec intérêt les nouvelles recommandations que formulera à cet égard le Secrétaire général.

**Le Président** (*parle en chinois*) : Je remercie le représentant de la Belgique de sa déclaration.

L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant du Japon. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

**M. Motomura** (Japon) (*parle en anglais*) : Je voudrais vous remercier, Monsieur le Président, de m'avoir offert la possibilité de participer au débat d'aujourd'hui.

Mes remerciements vont aussi à M. Sergio Vieira de Mello pour son exposé détaillé sur la situation actuelle au Timor oriental. Je souhaite également féliciter chaleureusement M. Ramos-Horta. En fait, notre discussion a grandement bénéficié de la participation de M. Vieira de Mello et de M. Ramos-Horta, qui ont une connaissance directe de la situation au Timor oriental.

Dans les mois écoulés depuis notre dernier débat public du Conseil de sécurité sur la situation au Timor oriental, en mai, des progrès ont été réalisés vers la réalisation de l'indépendance du Timor oriental, grâce en grande partie à la direction compétente de M. Vieira de Mello, au dévouement du personnel de l'ONU et à l'appui constant de la communauté internationale.

Nous nous réjouissons de ce que l'inscription des électeurs ait été achevée et que l'élection de l'Assemblée constituante ait lieu le 30 août comme prévu. En tant que partie d'un processus politique, ouvert, juste et démocratique, cette élection sera un jalon important sur le chemin d'un Timor oriental viable.

Bien que les préparatifs électoraux semblent se passer sans heurts, je voudrais souligner l'importance de veiller à ce que le processus électoral se déroule en bon ordre. Avec les souvenirs des événements d'août 1999 toujours vifs, le souci largement répandu dans la population du Timor oriental est que le processus politique pourrait ne pas rester pacifique. Je me félicite donc du pacte d'unité nationale en vertu duquel 14 des 16 partis politiques concernés se sont engagés à respecter les résultats de l'élection du 30 août et à défendre le principe de la non-violence. Leur engagement en faveur de la paix et de la stabilité est d'une importance cruciale.

La communauté internationale, pour sa part, doit rester attachée au maintien de l'ordre au Timor oriental et fournir l'aide nécessaire à cette fin. Le Japon a versé une contribution d'environ 1,2 millions de dollars au Programme des Nations Unies pour le développement pour l'élection de l'Assemblée constituante et nous prévoyons d'envoyer des donateurs au Timor oriental.

Ma délégation félicite le Secrétaire général d'avoir oeuvré pour produire ce rapport solide à ce stade. Quant à la présence de l'ONU une fois que le Timor oriental aura accédé à l'indépendance, je crois sérieusement que l'ONU devrait maintenir, pendant une certaine période, sa présence militaire et de police civile pour le maintien de l'ordre, ainsi qu'une présence minimale et indispensable de personnel civil pour fournir une aide essentielle à la reconstruction économique et l'édification de la nation.

La situation actuelle au Timor oriental est extrêmement précaire. Il est donc de la plus haute importance de ne pas envoyer un mauvais signal qui pourrait l'exacerber. À long terme, une réduction progressive de la présence de l'ONU pourrait être nécessaire lorsque la situation sur le terrain s'améliorera. Ce processus de réduction, toutefois, devrait s'effectuer de façon soignée et échelonnée. Par conséquent, nous appuyons la recommandation du Secrétaire général de maintenir une démarche souple qui prenne en compte l'évolution de la situation sur le terrain.

Dans ce contexte, j'attends avec intérêt les recommandations du Secrétaire général sur la composition et le mandat d'une opération de maintien de la paix qui succéderait à l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO), recommandations qui figureront dans le rapport qu'il doit présenter au Conseil de sécurité fin octobre.

Je dois saisir cette occasion pour parler du problème complexe et difficile des réfugiés. Ma délégation aimerait exhorter le nouveau Gouvernement indonésien à déployer plus d'efforts pour un règlement global du problème des réfugiés au Timor occidental, sur la base d'un suivi approprié du processus d'inscription des réfugiés qui a eu lieu le mois passé. À cet égard, nous nous félicitons de l'envoi au Timor occidental d'une mission interinstitutions d'évaluation de la sécurité et nous attendons son rapport avec intérêt. Il est important que la communauté internationale continue de fournir efficacement aux réfugiés l'aide dont ils ont tant besoin.

Afin que le Timor oriental devienne un État véritablement indépendant, l'autorité de l'ATNUTO devra être transférée au peuple du Timor oriental, la communauté internationale jouant un rôle de conseiller. Cela, bien sûr, ne peut pas se passer tout d'un coup le jour de l'indépendance. Mais il est impératif, au cours de cette phase de transition, de susciter un sentiment de pro-

priété chez le peuple timorais de l'Est et de l'aider à développer les compétences et capacités nécessaires pour gouverner une nation.

La réalisation d'un Timor oriental indépendant et stable est un défi qui déborde du contexte de l'Asie et du Pacifique; c'est en réalité une question d'importance mondiale. La communauté internationale doit donc rester attachée au Timor oriental et continuer d'aider son peuple dans ses efforts pour développer les capacités nécessaires pour édifier une nation indépendante. Le Japon pour sa part accordera une grande priorité au développement des ressources humaines au Timor oriental et continuera ses efforts communs avec les pays de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est à cet égard.

Pour finir, j'aimerais souligner une fois encore que de l'attachement ferme de la communauté internationale dépendent le maintien de l'ordre public et la création d'un Timor oriental viable. J'espère sincèrement que l'élection de l'Assemblée constituante se déroulera pacifiquement et tracera la route pour construire un Timor oriental pacifique, démocratique et prospère.

**Le Président** (*parle en chinois*) : Je remercie le représentant du Japon de sa déclaration.

L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant des Philippines. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

**M. Manalo** (Philippines) (*parle en anglais*) : Avant tout, nous souhaitons vous féliciter, Monsieur le Président, de votre excellent travail à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois en cours, et nous remercions le Conseil de nous permettre de participer à la séance d'aujourd'hui sur le Timor oriental. Je souhaite également remercier par votre intermédiaire le Secrétaire général de son dernier rapport sur le Timor oriental, ainsi que M. Vieira de Mello, Représentant spécial du Secrétaire général, et M. Ramos-Horta de leurs exposés complets de ce matin.

Il y a deux ans, nous avons commencé un voyage, le premier jamais accompli par l'Organisation des Nations Unies, qui consistait à créer à partir de rien une véritable structure politique et économique fonctionnant pour le Timor oriental. Aujourd'hui, l'ONU se trouve à une étape cruciale de ce voyage alors que nous nous rapprochons de l'indépendance tant attendue du Timor oriental.

Des progrès notables vers l'indépendance ont certes été réalisés depuis six mois, mais l'élection du mois prochain demeure une épreuve de vérité importante quant aux performances de l'ONU sous l'égide du Conseil de sécurité en ce qui concerne son premier véritable effort d'édification d'une nation. En tant que participant actif à l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO), nous nourrissons d'immenses intérêts et espoirs de voir l'ONU et les dirigeants locaux du Timor oriental parvenir à réaliser leurs rêves d'indépendance viable et d'autonomie pour le peuple timorais. Cet objectif devrait sous-tendre notre stratégie de sortie.

Il existe certaines questions que les Philippines continuent de juger importantes.

Comme on l'a dit précédemment, l'élection à venir devrait être un tremplin solide vers l'indépendance du Timor oriental au début de l'année prochaine. Nous sommes convaincus de l'engagement ferme des fonctionnaires et du personnel de l'ONU qui contrôleront cette activité mais l'élection doit non seulement être mais également paraître équitable, saine et crédible et enregistrer la plus vaste participation possible du peuple timorais. S'agissant de la participation, nous nous félicitons d'avoir reçu un rapport selon lequel le processus d'inscription des électeurs s'est bien passé. En fait, c'est une base solide qui nous permet d'aller de l'avant avec une élection véritablement participative.

Il y a une masse de recherches d'après lesquelles les pays en transition sont ceux qui ont le plus besoin d'assistance et d'appui. Désengager l'assistance au début d'une situation d'après conflit ou immédiatement après l'indépendance risquerait donc de ne pas être une démarche judicieuse en ce qui concerne le Timor oriental. Une présence internationale et un niveau d'assistance idoines devraient donc subsister après l'indépendance. Les détails pour une présence internationale de l'après-indépendance au Timor oriental devraient être élaborés sur la base des besoins du peuple du Timor oriental, des conditions sur le terrain et en coordination avec les acteurs concernés. Cela s'applique en particulier à des questions telles que la taille de la composante civile et des composantes militaire et policière d'une mission de relève.

À cet égard, il a été encourageant aussi d'apprendre l'appui et l'engagement internationaux pour la création de la Force de défense du Timor oriental, en particulier s'agissant des contributions volontai-

res pour la formation, l'infrastructure et le matériel, tout cela étant nécessaire pour développer une force de défense professionnelle et moderne. Les Philippines seront prêtes à prêter main forte, le cas échéant, pour la constitution de la Force de défense du Timor oriental.

Entre-temps, une gestion réfléchie de la situation sécuritaire par l'intermédiaire de la force de maintien de la paix de l'ONU devrait être poursuivie par l'ATNUTO. Toutefois, pour assurer le maintien de la paix et de la stabilité dans la région, des institutions démocratiques doivent également être instaurées. Nous appuyons donc l'idée du Secrétaire général qu'une mission de relève devrait comporter une petite équipe de professionnels dans différents domaines pour poursuivre la timorisation et le transfert de compétences, particulièrement selon nous, dans les administrations publiques et la fonction publique afin de renforcer les capacités, ce qu'exige l'autonomie.

En outre, une infrastructure économique saine est indispensable pour assurer le développement et la croissance durables au Timor oriental. Le pays doit pouvoir attirer et retenir des investissements étrangers et conserver la confiance des investisseurs. On a reçu des indications positives de croissance du PIB, mais la plus grande partie semble être concentrée à Dili. Cela a provoqué une migration de ruraux, d'où chômage dans la capitale. Nous exhortons donc la Banque mondiale et la Banque asiatique de développement à encourager les investissements dans les campagnes pour atténuer le problème de chômage tout en augmentant la productivité et la croissance. De même, la participation du secteur privé doit être renforcée.

Nous attendons également avec intérêt les avantages promis par l'accord récemment conclu entre l'Australie et l'Administration transitoire s'agissant de l'Arrangement relatif à la mer du Timor. Sur la base du partage 90/10 annoncé en faveur du nouveau pays, les recettes prévues pour l'exploitation du pétrole et du gaz naturel, si la gestion est bonne, devraient constituer une augmentation notable des ressources financières du Timor oriental et créer de nouveaux emplois et possibilités d'investissements.

Enfin, si nous pouvons considérer comme un succès nos efforts au Timor oriental, le verdict appartient à l'histoire. Il convient d'éviter de mesurer les progrès à l'aune du respect des directives de l'ONU car, en dernière analyse, l'avenir du Timor oriental est entre les mains du peuple est-timorais.

**Le Président** (*parle en chinois*) : Le prochain orateur inscrit sur ma liste est le représentant du Brésil. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

**M. Moura** (Brésil) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé cette séance. L'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) et l'ONU entière peuvent être fières de ce qui a déjà été réalisé en si peu de temps, surtout si l'on se souvient de l'ampleur de la destruction qui avait suivi la consultation populaire de 1999. Les aptitudes et compétences politiques manifestées par Sergio Vieira de Mello à la tête de l'ATNUTO ainsi que la vision des dirigeants timorais ont été décisives dans les succès remportés. Permettez-moi de rendre hommage à José Ramos-Horta, qui est présent dans la salle, pour son rôle central dans l'édification d'un Timor oriental démocratique. Je remercie également le Secrétaire général de son rapport.

Alors que nous abordons les étapes cruciales de la transition vers l'indépendance, le soutien de la communauté internationale devient encore plus important, comme l'ont exprimé avec éloquence ce matin M. Vieira de Mello et M. Ramos-Horta dans leurs exposés exhaustifs.

Le Brésil, comme le Secrétaire général, estime qu'une fois indépendant, le Timor oriental aura besoin d'un appui international, qui devra être fourni par une mission prescrite par le Conseil de sécurité et financée par des quotes-parts.

Le Gouvernement brésilien est solidaire des efforts d'édification d'un Timor oriental démocratique et stable. C'était là la principale raison de la visite du Président Fernando Henrique Cardoso au Timor oriental en janvier dernier. Le Président Cardoso a personnellement présidé au lancement de projets de coopération brésiliens dans les domaines du renforcement des capacités, de la formation professionnelle et de l'éducation. En tant que suivi concret à la visite du Président Cardoso, une mission technique brésilienne s'est rendue au Timor oriental en mai afin de recenser les possibilités de coopération en agriculture. Nous espérons nous fonder sur notre expérience de la coopération Sud-Sud afin de renforcer la coopération avec le Timor oriental et d'élargir les domaines pris en charge par les projets brésiliens.

Le problème des activités des milices à l'intérieur et près des camps de réfugiés du Timor occidental et



dans la zone frontalière demeure une grave menace à la stabilité du Timor oriental.

De temps à autre, des hommes armés non identifiés tirent sur des Casques bleus et provoquent la violence. Heureusement, ces incidents sont aujourd'hui moins fréquents. Ce type d'incidents nous rappelle à quel point la situation pourrait devenir instable si nous ne restons pas vigilants. Ils montrent également l'importance du maintien d'une capacité de dissuasion crédible avec une force de maintien de la paix robuste.

Nous nous inquiétons également du sort des réfugiés dans les camps du Timor occidental et nous attendons avec intérêt que l'évaluation de la situation sécuritaire soit présentée par le Secrétaire général. Un environnement sûr est un préalable à la reprise de l'assistance internationale en faveur des réfugiés et également pour leur permettre de décider librement de leur propre avenir et de choisir s'ils souhaitent demeurer en Indonésie ou retourner au Timor oriental.

Les Est-Timorais sont las des violences et des destructions. Il doit y avoir un effort clair pour traduire en justice ceux qui ont fait de l'incitation à la haine une arme politique afin de promouvoir l'anarchie et le chaos. Le système de justice pénale doit être renforcé et des ressources additionnelles pourraient être nécessaires à cet effet.

Le premier verdict rendu par l'appareil judiciaire du Timor oriental concernant une effraction grave – des violences à l'encontre de femmes à Lolotoe – constitue un fait nouveau important. Nous demeurons préoccupés toutefois par les difficultés auxquelles se heurte le Groupe d'enquête de l'ONU sur les crimes graves qui est chargé de recueillir des éléments de preuve pour poursuivre les auteurs d'exactions graves. Pour que ce groupe puisse changer les choses il importe de surmonter la pénurie actuelle d'experts médico-légaux, d'enquêteurs chevronnés et d'interprètes.

Les solutions aux problèmes de sécurité et de maintien de l'ordre sont pluridimensionnels. En plus des réactions les plus évidentes qui se font par l'intermédiaire de la force militaire et des activités policières et du fonctionnement d'un système efficace de justice pénale, nous ne devons pas négliger les tâches considérables d'édification de la nation. En instaurant des institutions démocratiques efficaces et inclusives et en créant des possibilités économiques pour tous on parviendra à des solutions durables.

L'inégalité généralisée et les taux de chômage élevés contribuent décisivement à alimenter la violence, en particulier lorsque la situation se caractérise par des institutions démocratiques fragiles.

L'organisation de l'élection prochaine de l'Assemblée constituante sera certainement la première mise à l'épreuve des institutions démocratiques embryonnaires du Timor oriental. L'appui de la communauté internationale est essentiel pour réprimer toute tentative éventuelle pour compromettre cette élection. Il est également important d'assurer des élections libres, équitables et transparentes pour toutes ses phases, de la campagne politique à l'enregistrement des électeurs, au scrutin, au dépouillement et à la certification des vainqueurs. Il faut créer une base solide pour des élections viables à l'avenir en songeant que de nouvelles élections pourraient être rendues nécessaires cette année par les décisions que prendra l'Assemblée constituante.

L'éducation et la formation civiques sont cruciales à présent et le resteront à l'avenir. Nous notons avec satisfaction que l'enregistrement en vue des élections a été achevé, que les partis politiques font campagne et que l'ATNUTO s'efforce de faire participer davantage de femmes au processus politique.

Je ferai quelques remarques de plus en ce qui concerne le processus politique et l'économie.

S'agissant du processus politique, il est essentiel que les partis politiques restent déterminés à régler leurs différends par la voie institutionnelle. La signature d'un pacte d'unité nationale est une mesure positive mais il faut qu'elle soit suivie d'effet pratique. Les questions qui s'ensuivent logiquement sont les suivantes : Y a-t-il la moindre possibilité que les groupes qui n'ont pas signé le pacte entraînent d'autres dans une atteinte à l'ordre public dans la période préélectorale? Quelles sont les mesures prises pour l'empêcher?

Dans le domaine de l'économie, la croissance a été favorisée par la présence internationale. Alors que l'indépendance approche et que l'on réduit les effectifs de la mission au Timor oriental, une source importante de devises fortes commencera certainement à se tarir. Puisqu'il n'est pas possible d'attendre les recettes provenant de la passe de Timor, une question importante se pose : Comment mettre en place des projets rémunérateurs axés sur les exportations? Cela ne se produira sans doute pas sans des dispositions visant à faciliter l'accès au marché des produits agricoles est-timorais.

La communauté internationale a pris l'engagement d'aider le Timor oriental à édifier une démocratie solide. Pour qu'un tel engagement s'enracine profondément dans la société est-timoraise et façonne son régime, il doit être consolidé par l'amélioration de la réalité quotidienne sur le terrain, au niveau du peuple. À cette fin, nos efforts doivent être inlassables.

**Le Président** (*parle en chinois*) : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de la République de Corée. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

**M. Sun Joun-yung** (République de Corée) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous adresser mes félicitations pour votre présidence et de vous remercier d'avoir convoqué cette réunion publique sur la question importante du Timor oriental. Je voudrais également remercier M. José Ramos-Horta, le membre du cabinet pour les affaires étrangères de l'Administration transitoire au Timor oriental de son retour dans la salle du Conseil de sécurité. Je voudrais remercier tout particulièrement M. Sergio Vieira de Mello, le Représentant spécial du Secrétaire général, de son exposé très utile d'aujourd'hui et du succès remarquable qu'il a obtenu quand il s'est attelé à la tâche redoutable que représentait une opération de maintien de la paix multidimensionnelle au Timor oriental, ce qui est expliqué en détail dans le rapport du Secrétaire général.

L'élection de l'Assemblée constituante devant avoir lieu dans un mois, ma délégation est heureuse que les préparatifs se soient dans l'ensemble bien déroulés. Je voudrais féliciter M. Vieira de Mello et tous les autres membres du personnel international d'avoir oeuvré à l'élection, y compris en préparant un plan directeur pour elle, en enregistrant les électeurs et les partis politiques avec leurs candidats et en faisant un certain nombre d'autres tâches complexes.

Se réjouissant à la perspective de voir naître un Gouvernement est-timorais indépendant et démocratique au début de l'année prochaine, comme prévu, le Gouvernement coréen a accordé son appui à la gestion de l'élection en participant au financement du Fonds d'affectation spéciale du Programme des Nations Unies pour le développement et en envoyant des observateurs internationaux ainsi qu'un commissaire international.

Ma délégation estime que le maintien de la stabilité politique, surtout pendant la période de transition qui suivra les élections, sera essentiel. À ce propos,

nous nous félicitons de ce que la plupart des partis politiques est-timorais se soient entendus, dans le cadre d'un pacte d'unité nationale, pour procéder à l'élection pacifiquement et pour en respecter le résultat. Nous adjurons tous les partis politiques, y compris ceux qui ne participent pas au scrutin, de faire un effort afin de promouvoir l'unité nationale.

Nous estimons qu'une large gamme de questions se rapportant aux droits de l'homme et à la justice doivent être réglées non seulement pour que cette nation puisse repartir mais également pour assurer sa stabilité à long terme et la réconciliation de sa population. Nous sommes très préoccupés par le sort de plus de 100 000 réfugiés qui ne reçoivent pas d'aide du personnel humanitaire international depuis près d'un an. Tous les contrevenants aux droits de l'homme et autres criminels au Timor oriental et ailleurs doivent être traduits en justice sérieusement et dès que possible. Nous espérons qu'une collaboration constructive s'instaurera de fait entre le nouveau Gouvernement indonésien et la communauté internationale afin de régler ces questions.

La planification d'une présence future des Nations Unies au Timor oriental après l'indépendance demeurera une question importante pour le Conseil de sécurité au deuxième semestre.

Ma délégation est reconnaissante au Groupe de travail chargé de planifier l'après-ATNUTO et à la cellule de mission intégrée au siège de leurs efforts persistants pour préparer des plans pour l'avenir du Timor oriental. Nous sommes tout à fait d'accord avec le rapport provisoire du Secrétaire général sur la mission de relève. Tout en reconnaissant qu'en principe il faut réduire les effectifs de l'ATNUTO, nous estimons qu'une forte présence des Nations Unies au Timor oriental doit continuer vu la situation générale dans tous les domaines.

En ce qui concerne la réduction de la composante militaire et policière, nous sommes particulièrement préoccupés par l'incertitude en matière de sécurité interne et externe, difficile à prédire à ce stade. Tout en approuvant l'évaluation globale et temporaire, contenue dans le rapport du Secrétaire général, ma délégation voudrait encore souligner que la réduction devrait s'opérer de façon graduelle et dans le cadre d'une stratégie de sortie mûrement réfléchie.

Après l'élection, nous espérons que des évaluations plus détaillées et globales de la sécurité et des

menaces seront fournies par le Secrétariat. Nous attendons également que le Secrétaire général fasse en octobre des recommandations plus précises sur une mission de relève de l'ATNUTO pour la période d'après l'indépendance, y compris la présence réduite des effectifs de maintien de la paix des Nations Unies. Nous espérons que nous continuerons à participer à ces débats importants sur le Timor oriental et à être consultés, en tant que de besoin, tout au long du processus de prise de décision.

Pour terminer, je voudrais exprimer la reconnaissance de ma délégation à tous ceux au sein du système des Nations Unies qui sont impliqués dans les questions se rapportant au Timor oriental, pour leur travail acharné et leur dévouement, à ce stade critique pour le Timor oriental.

**Le Président** (*parle en chinois*) : Le prochain orateur inscrit sur ma liste est le représentant de la Nouvelle-Zélande. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

**M. Hughes** (Nouvelle-Zélande) (*parle en anglais*) : Je voudrais exprimer le plaisir qu'éprouve ma délégation à voir M. Ramos-Horta ici au Conseil aujourd'hui et je voudrais également transmettre nos remerciements à M. Vieira de Mello pour l'excellent exposé qu'il a fait aujourd'hui.

Je suis sûr que nous sommes tous très encouragés par les progrès réalisés dans le territoire depuis six mois. Nous adressons nos félicitations au peuple est-timorais et à l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental pour les succès obtenus malgré d'énormes difficultés.

Nous sommes aujourd'hui sur le point de franchir une nouvelle étape critique dans l'évolution du Timor oriental : les élections des membres de l'Assemblée constituante, dans un mois. Nous comprenons les appréhensions et même l'inquiétude qui peuvent entourer cet événement, mais nous notons avec satisfaction la signature, au début du mois, du pacte d'unité nationale en vertu duquel les partis politiques se sont engagés au respect mutuel, à celui du résultat des élections et à la défense d'une démocratie multipartite. Nous comptons que le peuple est-timorais, par l'expression libre et pacifique de sa volonté, cimentera la nouvelle étape qui lui fera recouvrer son indépendance pour la première fois depuis 500 ans.

La Nouvelle-Zélande demeure très préoccupée, toutefois, par les activités des milices et par la menace qu'elles font persister sur le but d'un Timor oriental stable et sûr. Nous sommes navrés de lire dans le rapport du Secrétaire général que les peines légères prononcées à Atumbua contre les meurtriers de trois fonctionnaires du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et la peine de prison insignifiante à laquelle un chef de milice connu a été condamné ont encouragé des éléments miliciens extrémistes à planifier la reprise des actions offensives.

Il est également très préoccupant de noter dans le rapport que des groupes se font peut-être délibérément petits en attendant l'indépendance, dans l'espoir que la présence militaire internationale prendra fin. Il est manifestement essentiel, de ne pas envoyer, même par inadvertance, des messages qui pourraient les y encourager. Dans ces circonstances, il va de soi que toute décision relative aux modifications à la présence de l'ONU – après les élections ou après l'indépendance – doit être fondée sur les conditions sur le terrain, notamment grâce à une évaluation complète de la sécurité et des menaces. Elle devra également prendre en compte les vues des pays pourvoyeurs de contingents, comme l'a reconnu la résolution 1338 (2001) adoptée par le Conseil en janvier dernier.

Le Gouvernement indonésien doit être félicité d'avoir mené à bien l'enregistrement des réfugiés le mois dernier. Ce fut une importante première étape. La Nouvelle-Zélande, avec d'autres, est prête à aider l'Indonésie dans la mise en oeuvre des mesures supplémentaires de rapatriement et de réinstallation, mais seulement dans des conditions qui permettront de garantir la sécurité des agents internationaux. Nous adjurons le nouveau Gouvernement indonésien d'agir rapidement pour que l'Indonésie s'acquitte de ses obligations envers ce Conseil de dissoudre et de désarmer les milices au Timor occidental pour que cela puisse avoir lieu.

En traitant de ces questions, nous voudrions également saisir l'occasion pour exprimer notre reconnaissance au Gouvernement indonésien des efforts récemment déployés pour traduire en justice les meurtriers du soldat Manning. Nous nous sommes félicités de la visite d'une équipe d'enquêteurs de police indonésienne sur les lieux du crime au Timor oriental puis en Nouvelle-Zélande. Nous comptons sur la coopération entre l'ATNUTO et l'Indonésie, en tant que parties

ayant juridiction, pour assurer un procès efficace et des peines proportionnées à la gravité du crime.

Nous sommes conscients, cependant, de ce qu'il y a d'autres affaires, comme celles du soldat népalais Devi Ram Jaishi, qui n'ont toujours pas avancé. Le Secrétaire général relève également dans son rapport que l'on a pas encore interjeté appel des peines prononcées à Atumbua et que le décret portant création d'un tribunal spécial pour les violations des droits de l'homme au Timor oriental n'a toujours pas été modifié. Nous espérons vivement que le nouveau Gouvernement indonésien y prêtera une prompt attention afin de répondre aux attentes de la communauté internationale sur ces questions.

Tant le Secrétaire général dans son rapport que le Représentant spécial dans son exposé d'aujourd'hui ont abordé la question d'une mission des Nations Unies pour succéder à l'ATNUTO après l'indépendance. Nous faisons nôtre l'idée qu'il n'est pas juste d'assimiler l'accession à l'indépendance politique du Timor oriental à la mise en place d'une administration efficace. Nous nous félicitons des progrès importants de la planification d'une mission intégrée, ordonnée par le Conseil de sécurité et financée par quotes-parts pour succéder à l'ATNUTO, et nous attendons le prochain rapport du Secrétaire général vers la fin d'octobre. En tant que fournisseur de contingents, nous avons déjà dit au Secrétaire général que nous étions disposés à maintenir une présence militaire importante avec l'ONU au Timor oriental jusqu'à novembre de l'année prochaine.

La Nouvelle-Zélande est fermement convaincue que l'ONU doit fournir au Timor oriental les moyens de se charger pleinement de ses affaires. Nous devons également bien faire comprendre au peuple est-timorais les conséquences de la réduction échelonnée des effectifs de l'ONU. Toutefois, mon gouvernement est avant tout convaincu que le Conseil de sécurité doit continuer de se concentrer et rester pleinement engagé sur le Timor oriental. Cette opération est unique et offre, à son tour, à l'ONU une possibilité de succès trop rare. Des comparaisons sont parfois établies avec l'opération au Kosovo et, certainement en termes de complexité, elles ont des points communs. Mais, depuis la consultation populaire de 1999, le Timor oriental est vraiment l'enfant de l'ONU comme d'autres opérations ne le seront probablement jamais. Il peut réussir et réussira effectivement comme État indépendant, mais, pendant un certain temps encore, une présence continue de l'ONU sera indispensable pour assu-

rer que les investissements que nous avons faits ensemble jusqu'ici s'avèrent productifs en termes humains, financiers et autres.

**Le Président** (*parle en chinois*) : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de l'Indonésie. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

**M. Widodo** (Indonésie) (*parle en anglais*) : J'aimerais pour commencer vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de juillet. Nous sommes convaincus que vos qualités de diplomate et de dirigeant permettront au Conseil de s'acquitter rapidement et efficacement des tâches dont il est saisi. Nous tenons également à remercier l'Ambassadeur Anwarul Karim Chowdhury pour la compétence avec laquelle il a dirigé les travaux du Conseil le mois dernier.

L'importance de la présente séance du Conseil de sécurité est à souligner, car ce que nous examinons ici, c'est l'avenir de la présence de l'ONU au Timor oriental après l'indépendance du territoire. Nous remercions le Secrétaire général de son rapport, et exprimons notre gratitude à M. Sergio Vieira de Mello, Représentant spécial du Secrétaire général pour le Timor oriental, pour son exposé de ce matin. Ma délégation se réjouit également de vous avoir à nos côtés, M. Ramos-Horta.

Qu'il me soit permis de saisir cette occasion pour apporter ma contribution à ce débat et faire part des vues de ma délégation sur la situation actuelle. En dernière analyse, toute cette question tourne autour des problèmes de maintien et de promotion de la sécurité du territoire. À cette fin, l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) et l'Administration transitoire au Timor oriental ont travaillé d'arrache-pied pour construire une société civile grâce à un programme d'édification de la nation.

À cet égard, le nouveau Gouvernement indonésien reste entièrement déterminé à remplir ses obligations et ses responsabilités vis-à-vis des accords internationaux et bilatéraux pertinents relatifs au Timor oriental. Dans la même veine, mon gouvernement va s'employer à régler les questions restantes, tout en instaurant une relation bilatérale mutuellement avantageuse avec les dirigeants du Timor oriental pour le plus grand bénéfice des peuples indonésien et est-timorais.

Puisque j'ai la parole, je voudrais au nom de mon gouvernement exprimer notre sincère gratitude au Se-

crétaire général et à tous les Pays Membres – dont ceux qui sont représentés au sein de cet organe – pour leurs vœux de succès. J'ai également l'honneur d'exprimer toute notre reconnaissance pour tous les témoignages de soutien exprimés au nouveau Gouvernement indonésien face aux défis qui l'attendent. L'une des premières priorités de l'Indonésie est de maintenir sa souveraineté nationale, son intégrité territoriale et sa stabilité. Sa politique étrangère continue de s'inspirer des buts et des principes de l'Organisation.

Cela dit, nous trouvons inacceptable que le rapport justifie la nécessité du maintien d'une robuste présence de l'ONU aux zones frontalières et au Timor oriental en arguant que le Gouvernement indonésien n'a rien fait pour démanteler les milices. Rien ne saurait être plus éloigné de la vérité. Ces allégations ne tiennent pas compte du fait que l'Indonésie a effectivement démantelé et désarmé ce que l'on appelait à l'époque les milices.

À n'en pas douter, dans toute situation de conflit, le processus de désarmement de ce type de groupes est un processus complexe et difficile, et son succès se voit à l'absence d'incidents armés graves faisant de nombreuses victimes.

Nous sommes également très perplexes quant à ce qui a été dit sur la formation et les opérations des milices, aucune preuve spécifique n'ayant été fournie. De même, les affirmations sur un supposé « accès [facile] à des caches d'armes modernes » (S/2001/719, par. 50), sur la stratégie des milices, qui consisterait à « adopter un profil bas » (*ibid.*, par. 49) et sur des « éléments extrémistes » (*ibid.*, par. 50) opérant à partir du Timor occidental, ne reposent sur aucune information concrète ou détaillée. À cet égard, l'Indonésie a demandé à maintes reprises – en vain à l'ATNUTO de fournir des preuves concrètes des activités des milices pour que des mesures énergiques puissent être prises. Et l'Indonésie continue d'être en butte aux attitudes soupçonneuses, aux perceptions négatives et aux sous-entendus de toutes sortes. Si l'Organisation voulait suivre une politique d'endiguement, plutôt que d'engagement actif et pacifique, elle aggraverait, j'en ai peur, la situation, comme le démontre l'incident du 28 juillet 2001, où un soldat indonésien a été tué par des soldats de la paix des Nations Unies. À cet égard, l'Indonésie a protesté officiellement et vigoureusement contre l'ATNUTO et les coups de feu qui ont fait une victime sur son territoire.

Mon gouvernement a été stupéfait d'entendre la radio de l'ATNUTO diffuser, récemment, des nouvelles accusant une organisation non gouvernementale humanitaire, opérant sous le nom de Yayasan Hati, ou Fondation du coeur, d'avoir enlevé des enfants est-timorais et de leur avoir donné une formation militaire en Indonésie pour qu'ils puissent lancer, dans 20 ans, des actions militaires contre le Timor oriental afin de reprendre ce territoire. Après une enquête sur cette question, le Gouvernement indonésien réfute catégoriquement cette accusation mensongère.

Pour commencer, guidée par les nobles principes de la Charte, ma délégation tient à assurer les membres du Conseil que le Gouvernement indonésien n'a jamais eu aucune intention de s'engager dans des activités de nature à mettre en danger les pays voisins. Et nous n'entretenons aucun sentiment de malveillance à l'égard du peuple est-timorais. Nous nous efforçons, au contraire, de développer et de renforcer les liens d'amitié, de cordialité et de coopération, ainsi que les relations de bon voisinage avec le Timor oriental. De fait, l'Indonésie, en tant qu'État Membre de l'ONU, a accordé au peuple est-timorais le plein droit de dire s'il voulait se séparer de l'Indonésie ou rester en son sein.

L'Indonésie attache une grande importance à ce que la justice soit respectée, y compris en ce qui concerne les responsables des meurtres d'Atambua.

L'Indonésie est fermement convaincue que l'instauration d'une société civile solide est une condition *sine qua non* du maintien et de la défense de la paix, de la sécurité et de l'harmonie sur le territoire. Il en va de même pour la promotion de la réconciliation. À cet égard, nous félicitons hautement les institutions spécialisées de l'ONU du rôle actif qu'elles ont joué à l'appui du renforcement des capacités de la société civile. Il est, en outre, impératif de renforcer les programmes consacrés à la réduction de la pauvreté, à la santé et à l'éducation et de promouvoir la création de banques de microfinancement et le recours aux mécanismes traditionnels pour régler différends et conflits.

Une véritable réconciliation est également une condition *sine qua non* de l'instauration finale d'une société civile prospère au Timor oriental. Comme il a été clairement prouvé à maintes reprises lors de conflits passés et récents, il n'est pas inconcevable que les parties surmontent les hostilités, les animosités, l'aigreur et l'esprit de vengeance et acceptent de mettre

le passé derrière elles pour que les générations à venir puissent vivre en paix et en harmonie.

L'Indonésie est ouverte à toute suggestion qui permettrait de donner une forme définitive et viable à la présence de l'ONU au Timor oriental après son indépendance, dans la mesure où cela ne compromettra pas les besoins et les aspirations légitimes de la population est-timoraise. Toutefois, au moment où elle envisagera une présence de l'ONU au Timor oriental, l'Indonésie n'acceptera aucune justification qui cache-rait des arrières-pensées.

**Le Président** (*parle en chinois*) : L'orateur suivant est le représentant du Canada. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

**M. Heinbecker** (Canada) : À l'approche des élections du 30 août, les progrès marquants accomplis par le Timor oriental à ce jour vers l'accession à l'indépendance sont évidents. Ces élections représentent une étape importante et aideront sans aucun doute le Timor oriental à progresser sur la voie de l'édification d'une nation. Ce processus est un succès pour le Timor oriental; c'est aussi un succès pour les Nations Unies. Nous ne pouvons toutefois pas nous permettre de nous reposer sur nos lauriers. Nous ne sommes qu'au début du processus et les grands progrès accomplis par le Timor oriental risquent d'être réduits à néant si nous – la communauté internationale – ne tenons pas nos engagements immédiatement.

(*l'orateur poursuit en anglais*)

La situation en matière de sécurité demeure précaire, et nous devons mener à bien le processus entrepris au Timor oriental. Nous sommes d'accord avec le représentant de Singapour et les autres qui ont présenté ici des arguments efficaces et convaincants pour que le transfert des pouvoirs entre l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO) et l'autorité civile est-timoraise soit géré avec beaucoup de soin, afin de veiller à ce que la transition s'effectue sans heurts.

Nous notons également que le Représentant spécial du Secrétaire général, M. Sergio Vieira de Mello, a défendu ce matin l'idée de ramener, après y avoir pleinement réfléchi, les effectifs de la présence internationale à la taille idéale. Il a raison d'affirmer que la mission appelée à succéder à l'ATNUTO doit être financée à l'aide de quotes-parts, et nous sommes d'accord avec lui et les autres qui l'ont dit. Nous reconnaissons que,

au moment opportun, la participation de l'ONU pourra être réduite. Mais l'ONU doit pour l'instant maintenir le cap, et ne se retirer progressivement que lorsqu'elle sera convaincue que le succès et la stabilité du Timor oriental en tant qu'État indépendant ne sont pas compromis. L'un des facteurs qui contribueraient à cette stabilité serait la réduction des activités des milices au Timor occidental; il existe là une culture d'impunité.

Nous sommes conscients des défis auxquels le nouveau gouvernement indonésien est confronté, et de l'ampleur de la tâche qu'il doit accomplir. Nous exhortons néanmoins ce Gouvernement à traduire en justice les responsables du meurtre de membres du personnel civil et de maintien de la paix de l'ONU. Ces personnes sont sur le terrain en notre nom à tous, et nous leur devons que justice soit faite.

À ce moment crucial, nous devons être vigilants pour veiller à ce que l'ATNUTO fonctionne de façon énergique et responsable. Nous estimons en particulier, que la présence continue de la police civile de l'ONU et la mise sur pied du Service de police du Timor oriental sont essentiels pour le maintien de l'ordre public au Timor oriental. Toutefois, malgré les progrès accomplis par la police civile de l'ONU dans la formation des membres du Service de police du Timor oriental et dans la mise sur pied de ce service, certains faits suscitent chez nous une préoccupation croissante. Par exemple, même si nous reconnaissons qu'un petit nombre d'unités de police spécialisées seront nécessaires pour les activités antiémeutes et autres tâches de maintien de l'ordre public, le nombre d'agents de police est-timorais qui doivent être formés pour ces unités spécialisées nous paraît très élevé, ce qui nous inquiète. Le rapport du Secrétaire général (S/2001/719) publié la semaine dernière indique qu'au terme de la formation, ces unités comprendront 58 officiers de police, et que d'autres seront assignés à des équipes spéciales selon les besoins. Cependant, nous croyons comprendre que 750 agents de police est-timorais seront formés pour ces unités. À qui rendront compte ces unités spécialisées une fois qu'elles auront reçu une formation? De quelles fonctions autres que les activités antiémeutes et le maintien de l'ordre public, comme le précise le dernier rapport du Secrétaire général, s'acquitteront-elles? Jusqu'à quel point seront-elles armées? Quel genre de formation reçoivent-elles, et pourquoi la formation ne se déroule-t-elle pas à l'école de police? Ce sont là les questions que se posent les autorités de mon pays, à Ottawa.

Nous estimons que, pour faire en sorte que le secteur naissant de la sécurité au Timor oriental soit efficace et responsable, la philosophie de police civile de l'ATNUTO doit respecter pleinement des principes démocratiques fondés sur un modèle de police communautaire. À notre avis, le fait de s'efforcer de former une importante force presque paramilitaire semble nous écarter de la poursuite de cet objectif.

Mis à part ces préoccupations concernant la planification en matière policière, notre appui à l'ATNUTO demeure indéfectible, et nous remercions M. Vieira de Mello et tout son personnel de leur travail dévoué. Le Conseil de sécurité a une responsabilité importante qui l'attend, à savoir veiller à ce que l'excellent travail accompli par M. Vieira de Mello et son équipe ne soit pas compromis par un retrait précipité.

**Le Président** (*parle en chinois*) : L'orateur suivant inscrit sur ma liste est le représentant de la Thaïlande. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

**M. Jayanama** (Thaïlande) (*parle en anglais*) : Permettez-moi tout d'abord de vous dire, Monsieur le Président, combien ma délégation vous est reconnaissante d'avoir donné l'occasion aux non-membres du Conseil de sécurité, y compris mon pays, d'exprimer leurs vues sur l'évolution de la situation au Timor oriental. Je tiens à remercier sincèrement M. Sergio Vieira de Mello, Représentant spécial du Secrétaire général, de son exposé complet de ce matin. Je souhaite également la bienvenue à M. José Ramos-Horta, qui est présent dans la salle aujourd'hui.

La Thaïlande souscrit pleinement à l'évaluation faite par le Secrétaire général dans son rapport le plus récent (S/2001/719), selon laquelle les six derniers mois au Timor oriental ont été les plus productifs. Il ne fait aucun doute que si ce progrès rapide a été possible c'est grâce aux efforts collectifs déployés par l'ONU et la communauté internationale, sous la direction compétente de M. Vieira de Mello, afin d'ouvrir la voie à l'édification d'un Timor oriental autonome et indépendant.

Pour sa part, la Thaïlande a joué dès le début un rôle actif dans l'opération de maintien de la paix et dans l'aide au développement. Nous avons constamment fourni du personnel militaire et de police civile au Timor oriental depuis la création de la Mission des Nations Unies au Timor oriental (MINUTO), qui a pré-

cedé l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO). Nous sommes heureux que notre compatriote, le général Boonsrang Niumpradit, soit le Commandant de la force de maintien de la paix de l'ATNUTO. Nous continuerons d'être un partenaire opérationnel de l'ONU et de la communauté internationale.

Tout en saluant les réalisations remarquables de l'ATNUTO, nous estimons qu'il est peut-être trop tôt pour proclamer qu'il s'agit d'une réussite à citer en exemple en matière d'opérations de maintien de la paix de l'ONU. Il est crucial que l'ATNUTO poursuive ses réalisations, puisqu'il s'agit d'un exemple de mission de consolidation de la paix après le conflit. Nous pensons qu'il y a encore des défis à relever et que les progrès que l'on pourra accomplir au cours des six prochains mois seront cruciaux pour l'avenir du Timor oriental. À notre avis, conformément au rapport (S/2000/809) du Groupe d'étude sur les opérations de paix, dirigé par M. Lakhdar Brahimi, que nous avons tous appuyé, l'ONU a toujours un rôle à jouer pour guider le Timor oriental dans la voie démocratique souhaitée. Nous estimons que l'ONU doit avoir une stratégie de sortie claire, telle qu'envisagée par le rapport Brahimi; cela signifie que des fondements solides et des conditions favorables au développement autonome du Timor oriental doivent être en place avant que l'ONU ne se retire.

Même après le départ de l'ONU, une assistance internationale sera nécessaire. La Thaïlande appuie donc les recommandations du Secrétaire général sur la nécessité d'une présence internationale substantielle au Timor oriental après l'indépendance. Le renforcement des capacités est l'un des éléments fondamentaux qui permettront au Timor oriental de parvenir à l'autonomie sur le plan politique, économique, social et culturel.

À cet égard, la Thaïlande a proposé son aide – des compétences techniques, agricoles et de santé publique – pour permettre aux Timorais de l'Est de subvenir à leurs propres besoins. Nous reconnaissons que seul un Timor oriental fort et stable contribuera à la stabilité économique et politique de la région. En conséquence, nous demandons instamment un nouveau renforcement et une accélération de la timorisation lors de la création des institutions dans les domaines de la gestion des affaires publiques, de l'éducation, de la justice, de la gestion et de la sécurité. À cet égard, nous exhortons davantage de Timorais de l'Est vivant à

l'étranger à rentrer chez eux pour aider au développement d'un Timor oriental indépendant.

Un domaine où l'ATNUTO a remporté un succès remarquable est le maintien de la sécurité au Timor oriental par le biais de la composante militaire de l'ATNUTO. Mais cette tâche est, à notre avis, loin d'être achevée. Ce qui continue de nous préoccuper est la surveillance post-électorale de la sécurité. Toute réduction future de la force devrait tenir compte de la situation en matière de sécurité sur le terrain et du développement de la Force de défense du Timor oriental.

Enfin, je souhaite réitérer l'engagement de la Thaïlande, malgré ses ressources et capacités limitées, à coopérer avec l'ONU et la communauté internationale pour aider le Timor oriental sur sa route vers l'indépendance et la démocratie. Nous sommes prêts à jouer notre rôle pour faire du Timor oriental une nouvelle histoire à succès de l'ONU.

**Le Président** (*parle en chinois*) : Je donne maintenant la parole à M. Sergio Vieira de Mello pour qu'ils réagisse aux observations faites et réponde aux questions posées.

**M. Vieira de Mello** (*parle en anglais*) : Je parlerai aussi au nom de José Ramos-Horta en répondant aux questions qui ont été formulées par plusieurs orateurs. Mais tout d'abord, je voudrais remercier tous les membres du Conseil et les non-membres du Conseil qui ont pris la parole aujourd'hui pour une nouvelle expression unanime de soutien au peuple est-timorais et à l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO). Leur appui ferme au processus que nous menons – surtout le processus électoral qui est actuellement en cours, ainsi que la formation, à l'issue de ces élections, non seulement de l'Assemblée constituante, mais également du nouveau Gouvernement de transition élargi et composé uniquement de Timorais – et leur appui à la présence continue de l'ONU après l'indépendance, sont, comme toujours, une source d'inspiration et d'encouragement pour la population du Timor oriental, pour ses dirigeants et en réalité pour nous-mêmes pour relever les nombreux défis qui se posent à nous. Le Timor oriental et l'ONU savent qu'ils sont privilégiés de bénéficier d'un soutien aussi large et franc de la part des membres du Conseil et de la part des Membres de l'ONU dans son ensemble. Je puis les assurer que nous continuerons de faire tous les efforts pour mériter leur confiance, que nous n'avons jamais considérée comme allant de soi.

Concernant la question des affaires étrangères, et ici je parle certainement au nom de José Ramos-Horta, l'importance des relations avec la région dans son ensemble, mais peut-être en particulier avec l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), a été soulignée par un certain nombre d'orateurs. Comme José Ramos-Horta l'a dit, nous sommes arrivés à New York en venant de Hanoi, où nous avons été invités à participer à la réunion ministérielle de l'ANASE. Nous avons également eu la possibilité – en plus d'échanger d'importantes idées et points de vue avec les Ministres des affaires étrangères de l'ANASE sur l'avenir du Timor oriental et ses relations avec l'ANASE – d'avoir des discussions avec un certain nombre de partenaires de l'ANASE, y compris votre propre Ministre des affaires étrangères, Monsieur le Président.

C'est aussi une priorité pour M. José Ramos-Horta d'établir au sein de son département, qui deviendra bientôt un ministère, la capacité de mieux gérer les relations avec les pays voisins et, en particulier, avec les membres de l'ANASE. Cela fait également partie de notre effort global de renforcement des capacités.

L'importance des relations avec l'Indonésie a été soulignée par de nombreux orateurs ce matin et cet après-midi, et nous nous félicitons très, très fort de la confirmation par l'Ambassadeur Widodo que le nouveau Gouvernement indonésien maintiendra le cap établi par le Gouvernement précédent, dirigé par le Président Gus Dur. En fait, les bonnes relations avec l'Indonésie sont vitales pour l'avenir du Timor oriental.

J'aimerais évoquer quelques points en réponse à une question posée par l'Ambassadeur Hume des États-Unis. Nous avons fait des progrès notables – en réalité, ces dernières semaines – sur la question des pensions pour les Timorais de l'Est qui ont travaillé auparavant dans l'Administration indonésienne, et nous préparons pour l'instant une liste consolidée de ces anciens fonctionnaires qui auront droit à une pension. Mais ce droit – comme je l'ai signalé au Conseil par le passé – cessera à la date de l'indépendance. Nous poursuivons les discussions avec le Gouvernement indonésien, qui a fait un véritable effort pour répondre aux attentes de ces fonctionnaires, dont certains restent au Timor occidental comme réfugiés et ne retourneront probablement pas au Timor oriental tant que cette question ne sera pas réglée.

Quant à la question des réfugiés, de nombreux orateurs ont aussi mentionné cette question, et je vou-



drais dire, à la demande de José Ramos-Horta, que les dirigeants est-timorais sont d'avis – et c'est dans une grande mesure confirmé par le résultat de l'enregistrement civil et électoral – que le nombre total de Timorais de l'Est réfugiés au Timor occidental est, au maximum, de 60 000 à 70 000. C'est l'évaluation des dirigeants est-timorais.

Le Gouvernement indonésien qui a effectué l'enregistrement des réfugiés au Timor occidental, les 6 et 7 juin, a effectué un travail très minutieux qui a été suivi par un certain nombre d'observateurs internationaux. Il ne nous a pas encore livré les chiffres définitifs. Ils sont toujours occupés à révéifier et recouper les données récoltées durant cet enregistrement, et je suis donc dans l'incapacité de fournir au Conseil une estimation définitive et fiable. Mais le Gouvernement indonésien et nous-mêmes croyons certainement que le fait qu'une minorité seulement ait exprimé le désir de retourner au Timor oriental ne doit pas être considéré comme reflétant les souhaits définitifs de ces réfugiés. Au contraire, nous pensons que la majorité des réfugiés – jusqu'à 80 % de ceux qui restent au Timor occidental – rentreront en fin de compte. Sans aucun doute, beaucoup choisiront de le faire après que les élections auront eu lieu pacifiquement, comme nous sommes sûrs que ce sera le cas.

Je dois aussi féliciter le Gouvernement indonésien d'avoir appuyé très activement toutes les initiatives que nous avons prises pour ce qui est d'encourager le retour des réfugiés du Timor occidental. Il a mis en place une commission, qui s'appelle Satgas. C'est une commission interinstitutions et le général Willem da Costa, qui est le commandant de la neuvième région militaire, qui inclut également le Timor occidental, a personnellement accompagné mon chef de cabinet, l'Ambassadeur Parameswaran, de la Malaisie, lors de nombreuses visites au Timor occidental, afin de fournir à la population des réfugiés une information précise et objective sur la situation au Timor oriental, et afin de contrecarrer la désinformation systématique diffusée dans les camps de réfugiés par certains des éléments les plus extrémistes, qui appartiennent soit à l'organisation politique faïtière appelée UNTAS, soit à certaines des milices extrémistes.

Il y a quelques jours, nous avons tenu une importante réunion à Jakarta au sujet de la Commission frontalière mixte. Cette réunion a permis d'aborder un certain nombre de questions, y compris la question de la démarcation de la frontière entre le Timor occidental et

le Timor oriental. Au cours des discussions que nous avons eues à Jakarta, le Gouvernement indonésien a exprimé son envie d'avancer selon ce plan, ce qui signifierait au passage la diminution du risque de voir des incidents tels que celui qui s'est produit samedi. Nous nous en félicitons.

Nous avons également discuté à Jakarta de la question de l'enclave d'Oecussi, un sujet qui a été abordé par plusieurs orateurs aujourd'hui. Nous avons parlé des arrangements pour la liberté de mouvement de la population de l'enclave, conformément à la déclaration commune signée entre le Ministre des affaires étrangères Alwi Shihab et moi-même, le 29 février de l'an dernier, lors de la visite du Président Wahid au Timor oriental.

S'agissant de la question de la coopération dans le domaine judiciaire, qui a été soulevée par certains orateurs, il me semble avoir affirmé ce matin dans mon exposé qu'il était important que le tribunal spécial pour les droits de l'homme soit enfin créé sans imposer de restriction temporelle sur sa juridiction. Hélas, comme vous le savez, le premier décret émis par le Président Gus Dur a imposé une restriction temporelle. Nous en avons parlé avec le Ministre de la justice d'alors, Marzuki Darusman, qui a indiqué qu'il travaillerait sur un second décret, qui annulerait cette limitation temporelle. Comme vous les membres le savent, le Ministre de la justice a été remplacé par le Professeur Lopa, qui est hélas décédé quelques jours après sa nomination. Et maintenant avec le changement de gouvernement, je pense que nous allons devoir attendre jusqu'à ce que le nouveau Ministre de la justice soit nommé afin de reprendre les contacts avec le Gouvernement indonésien sur cette question.

De nombreuses autres questions demeurent en suspens dans le domaine judiciaire entre l'Indonésie et nous, et je me vois obligé de mentionner la question de la légèreté des sentences pour les six individus reconnus coupables du meurtre de trois collègues du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) à Atambua, en septembre dernier. Le Ministre de la justice Marzuki m'avait assuré, avant qu'il ne quitte ses fonctions, qu'effectivement le chef de l'appareil judiciaire indonésien avait l'intention d'interjeter appel auprès de la Cour suprême pour rectifier ce qui était reconnu par tout un chacun, notamment le Gouvernement indonésien, comme étant des peines inacceptables pour ces individus.

S'agissant de la question de la mission de l'après indépendance au Timor oriental, nous avons, bien sûr, très soigneusement pris note de toutes les observations formulées ici aujourd'hui, en particulier la demande présentée par plusieurs membres du Conseil en vue d'un rapport détaillé en octobre. Je me suis engagé à présenter un tel rapport par l'intermédiaire du Secrétaire général. Il ne portera pas seulement sur la taille future de notre présence militaire et de police civile mais également sur la question de la présence civile en appui à la nouvelle administration qui sera en place après l'indépendance du Timor oriental.

Qu'il me soit permis d'ouvrir une parenthèse, car l'Ambassadeur du Canada a évoqué la question de la police civile dans sa déclaration précédente. Je voudrais le rassurer sur le fait que seul un petit nombre de policiers est-timorais qui, en fait, sont passés par l'École de police sont maintenant formés comme embryons de la future unité de réaction rapide de la police est-timoraise. La police internationale ne devrait pas continuer à assurer les réactions rapides, en particulier la maîtrise de la foule. Xanana Gusmão, José Ramos-Horta et beaucoup d'autres dirigeants est-timorais pensent que cette fonction doit être assurée par les policiers est-timorais si tant est qu'elle soit nécessaire – Dieu nous en garde. Je peux l'assurer que s'ils sont formés en dehors de l'École de police, c'est parce qu'après leur formation de base, ils ont besoin d'une formation plus technique qui est assurée par deux de nos partisans pour assurer la formation de la force de police est-timoraise.

Je voudrais me concentrer sur la composante civile de la présence onusienne de l'après indépendance. L'Ambassadeur Hume m'a demandé quels étaient les chiffres actuels de la présence civile internationale tant de l'Administration transitoire des Nations Unies du Timor oriental (ATNUTO) et de l'Administration transitoire au Timor oriental. Je peux fournir les chiffres suivants. S'agissant de l'Administration transitoire au Timor oriental, nous avons 550 agents internationaux et 606 Volontaires des Nations Unies, dont la plupart participent actuellement aux préparatifs des élections et ces personnes quitteront le Timor oriental au cours du mois de septembre. Quant à l'ATNUTO, nous avons actuellement 672 agents internationaux et 217 Volontaires des Nations Unies. Comme cela est indiqué dans le rapport du Secrétaire général, nous prévoyons de ramener à 25 les effectifs de l'Administration transitoire du Timor oriental pour ce qui est des agents inter-

nationaux présents au Timor oriental par rapport aux effectifs actuels et cela à la fin du mandat actuel de l'ATNUTO et de réduire d'environ 80 % les effectifs actuels la composante civile de l'ATNUTO par rapport à sa taille actuelle à cette même date.

L'Ambassadeur Doutriaux de la France et l'Ambassadeur Valdivieso de la Colombie, ainsi que les États-Unis, ont insisté sur l'importance d'une plus grande participation des organismes internationaux en vue d'appuyer le nouveau Gouvernement. J'espère que les membres me permettront de répondre à l'Ambassadeur Doutriaux en français.

*(l'orateur poursuit en français)*

L'Ambassadeur Doutriaux m'a posé la question de savoir si nous envisagions d'engager encore davantage les organisations intergouvernementales, notamment les agences spécialisées du système des Nations Unies et les institutions financières internationales. Je peux l'assurer que la réponse est affirmative, ainsi que je l'ai noté dans mon intervention liminaire ce matin. Nous espérons que les agences du système seront mieux à même de répondre à nos besoins dans la phase postindépendance que ce ne fut le cas au tout début de notre mission. Les institutions financières internationales sont très présentes et nous ont apporté un soutien inestimable.

Je veux parler de la Banque mondiale, de la Banque asiatique de développement, ainsi que du Fonds monétaire international (FMI). Le FMI, en particulier, nous a assurés qu'il continuera de nous soutenir avec du personnel spécialisé dans le domaine des finances et de la future banque centrale timoraise. Le Fonds est d'ailleurs représenté dans cette salle par M. Valdivieso, qui m'a une de fois de plus confirmé l'engagement à moyen terme du FMI bien au-delà de l'indépendance dans ces deux domaines plus particulièrement.

Il nous faudra également faire l'inventaire d'ici octobre des ressources qui seront également mises à notre disposition sur une base bilatérale. Nous devrions par conséquent être en mesure de présenter au Conseil en octobre un tableau global contenant une description détaillée de ces trois composantes civiles de soutien à la nouvelle Administration timoraise. Je veux parler de la composante multilatérale, de la composante bilatérale, ainsi que de celle que nous proposerions au Conseil pour un financement par les contributions obligatoires, si ce Conseil devait évidemment en être d'accord.

*(l'orateur reprend en anglais)*

L'Ambassadeur de la Colombie m'a posé trois questions très précises. Je vais essayer d'y répondre. Tout d'abord, s'agissant de la question de l'interface entre le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et un Représentant spécial adjoint futur éventuel qui pourrait également jouer le rôle de coordonnateur-fonctionnaire d'administration au Timor oriental. Je suis très heureux que vous m'ayez posé cette question, M. l'Ambassadeur Valdivieso, car c'est très important pour réaliser ce que vous et d'autres membres du Conseil avez demandé, à savoir une participation plus active du système des Nations Unies en vue de l'instauration continue d'une nouvelle administration au Timor oriental. Je sais que mon excellent ami Mark Mallock Brown, qui nous a rendu visite au mois de février, a pleinement appuyé cette recommandation du Secrétaire général.

Comme vous le savez, c'est une formule que nous avons mis à l'épreuve ailleurs – à Haïti, au Tadjikistan et également en Sierra Leone. À l'évidence, il n'y pas de conflit entre les fonctions du représentant résident du PNUD, du Coordonnateur-fonctionnaire d'administration de l'ONU et du Représentant spécial adjoint du Secrétaire général. Au contraire, nous pensons que cela contribuerait sensiblement à une mission de l'ONU véritablement intégrée après l'indépendance.

En ce qui concerne le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, j'ai été informé par le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) que de tels documents étant négociés avec des gouvernements indépendants et souverains, cela n'a pas encore commencé mais cela commencera certainement dès qu'un gouvernement est-timorais souverain sera en place. Sans aucun doute, ce plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement reposera sur la stratégie de développement économique à moyen terme évoquée par M. Ramos-Horta ce matin, à laquelle nous commencerons à travailler dès après l'indépendance ainsi que sur le rapport sur le développement humain qui, je le sais, est en préparation au PNUD.

En ce qui concerne la question de la mission d'évaluation de la sécurité, tout ce que je peux dire à l'Ambassadeur Valdivieso et aux autres qui se sont déclarés intéressés par les résultats de cette mission c'est que cela ne relève évidemment pas de ma compétence, mais on m'a informé que le Secrétaire général va

transmettre les conclusions de la mission au Conseil de sécurité dès que possible.

En ce qui concerne la sécurité, je commencerai par l'incident du 28 juillet. J'ai reçu un rapport au début de la matinée sur cet incident qui a provoqué la mort d'un sergent-chef des Forces armées indonésiennes. Je ne vais pas entrer dans les détails. Nous avons convenu d'établir une équipe d'enquête conjointe avec le Gouvernement indonésien afin d'examiner les circonstances de cet incident et d'établir les responsabilités. Bien sûr, nous regrettons vivement tout décès d'un côté ou de l'autre de la frontière et nous avons tout lieu de faire toute la lumière sur cet incident et d'établir des relations de confiance véritable et durable entre nous-mêmes, la nouvelle force de défense du Timor oriental et les Forces armées indonésiennes. Mais évidemment, comme nous le savons tous, cet incident est lié à la question générale de la sécurité sur la frontière internationale. J'ai dit au Conseil qu'il s'agissait là d'une question de premier plan dans le programme de la Commission frontalière mixte et également dans celui de toutes les réunions bilatérales entre le commandant de notre force, le général Boonsrang Niumpradit, et le général Da Costa, pour la partie indonésienne.

Ce matin, José Ramos-Horta a informé le Conseil d'un certain nombre d'initiatives que Xanana Gusmão, avec notre appui sans réserve, a prises en vue de faire participer les dirigeants les plus modérés des groupes de milices à un dialogue qui, nous l'espérons, permettra bientôt leur retour, ainsi que celui des réfugiés qu'ils disent influencer. Et nous savons qu'ils les influencent. M. Gusmão s'est entretenu avec deux de ces dirigeants de milices à la frontière sud, à Salele, et il prévoit deux autres réunions début août. Cela a également suscité l'appui sans réserve du Gouvernement indonésien et c'est la voie à suivre dans le contexte plus vaste d'une nouvelle normalisation des relations entre le Timor oriental et l'Indonésie. Cela nous permettra également d'isoler les commandants anciens ou actuels de groupes de milices extrémistes en espérant que les autorités indonésiennes s'occuperont une fois pour toutes de s'en occuper; et nous sommes persuadés que le général Da Costa le fera.

Les représentants du Brésil et de l'Ukraine m'ont demandé s'il y avait des chances que les parties qui n'avaient pas signé le pacte d'unité nationale compromettent le processus. Non, je ne le pense pas. Je crois pouvoir répondre au nom de M. Ramos-Horta que c'est impossible. Nous connaissons les individus et les petits

groupes qui restent déterminés à faire échouer ce processus. Nous les surveillons de très près et nous n'hésiterons pas à intervenir par tous les moyens dont nous disposons, notamment le Code pénal, si cette menace devait se confirmer au cours des semaines à venir.

Le représentant de l'Ukraine m'a demandé également quelles autres mesures pourraient être prises pour empêcher la violence pendant et après la campagne électorale, en plus du pacte. Nous avons adopté un règlement sur les délits électoraux. Nous avons le Code pénal, bien entendu. Mais nous avons également une forte présence militaire et policière dans le pays, ce qui n'était évidemment pas le cas en 1999. Mais je dois dire que nos alliés les plus résolus pour le maintien d'un processus pacifique avant, pendant et après les élections sont les dirigeants politiques est-timorais et le peuple est-timorais. Je me suis rendu dans toutes les régions du pays avant de venir à New York et j'ai noté avec une grande satisfaction que la population timoraise faisait preuve d'une grande maturité et d'une grande vigilance. C'est aussi le cas des dirigeants des partis politiques qui m'ont accompagné dans un grand nombre de ces visites. C'est là le fait nouveau le plus rassurant de ces derniers mois au Timor oriental. Les

Timorais de l'Est ne savent peut-être pas précisément ce qu'est la démocratie, mais ils savent certainement ce qu'elle n'est pas. Ils rejettent la violence sous toutes ses formes. Ils ont demandé aux dirigeants des partis politiques de s'en tenir strictement et scrupuleusement au pacte d'unité nationale et je crois que les dirigeants politiques ont entendu cet appel et en tiendront compte.

Monsieur le Président, permettez-moi encore une fois de vous remercier très sincèrement d'avoir donné à M. Ramos-Horta et à moi-même la possibilité d'informer le Conseil. Je vous remercie encore de votre si ferme appui.

**Le Président** (*parle en chinois*) : Je voudrais remercier M. Vieira de Mello de la déclaration supplémentaire qu'il a faite et des éclaircissements et des réponses qu'il a fournis.

Je voudrais également remercier tous les représentants qui m'ont adressé des paroles aimables dans leurs déclarations.

Il n'y a plus d'orateurs inscrits sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Le Conseil demeurera saisi de la question.

*La séance est levée à 18 h 5.*